

Les rendre plus attentifs aux phénomènes de la nature !



Par Abdelhamid Benzerari (P. 8 et 9)

Le début des grandes manœuvres

PAGE 3



Edition du Centre - ISSN IIII - 0074



● LE P-DG DE SONEGAS À PROPOS DE LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ :

«Nous sommes tranquilles jusqu'à décembre»

PAGE 5

● MAGISTRATURE

Louh justifie les derniers changements

● Les derniers changements opérés à la tête des cours et parquets généraux font partie du «processus de la mise en marche d'un Etat de droit, tel qu'il est perçu par tout le monde, soit un et indivisible». C'est le commentaire fait par le ministre de la Justice et Garde des sceaux à la question posée au sujet des derniers changements ayant touché plusieurs cours de justice.

PAGE 3



Photos : DR

● LES DÉPENSES DE LA CNR POUR 2016

1 000 milliards de dinars



● Une fois n'est pas coutume, la CNR (Caisse nationale de retraite des travailleurs salariés) rend publiques ses dépenses et quelques autres statistiques — cependant incomplètes — sur son fonctionnement.

PAGE 15



Des élus condamnés

Trois élus de l'APC de Bir-Mourad-Raïs (Alger) viennent d'être condamnés par la justice à une année de prison avec sursis et 1 000 000 DA d'amende chacun. Cette décision fait suite à une plainte déposée par l'APC pour utilisation de biens publics sans autorisations.

DIGOUTAGE

Par Arris Touffan

Ghachi

Un professeur de médecine polémique avec Nouredine Boukrouh sur la notion «sacrée» de nation. Il lui reproche sa phrase devenue un poncif «ce n'est pas un peuple, mais une foule». Outre que c'est bien vu, c'est peut-être une des phrases qui resteront dans les malingres annales de cette période. La vie politique et intellectuelle est aussi faite de phrases-choc. Et celle-là, c'en est vraiment une.

A. T.

arrisetouffan@yahoo.fr

Naftal - Cevital Le divorce ?



Naftal vient de lancer un appel d'offres pour l'exploitation des supérettes au niveau des aires de services autoroute Est-Ouest. S'agit-il des boutiques jusqu'ici exploitées en partenariat avec le groupe Cevital ?

Concessions annulées

A en croire des sources très crédibles, Abdelouahab Nouri, l'actuel ministre du Tourisme, aurait procédé à l'annulation de plusieurs concessions signées par son prédécesseur pour l'ouverture de restaurants et de cafétérias, devant être installés au niveau des Grands-Vents. Ces décisions auraient été prises après le constat que ces concessions n'avaient pas été accordées dans le respect de la réglementation, ajoutent nos sources.



Un jour, un sondage



Pensez-vous que le bracelet électronique va mettre fin à l'usage abusif de la détention préventive ?

OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que les grandes villes d'Algérie connaîtront des problèmes d'alimentation en eau potable ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	S. OPINION :
81,1%	15,6%	3,3%

SOIT DIT EN PASSANT

A Ain-Mguel-sur-Mer, le raisin est trop vert !

Il est des jours comme ça où, alors que vous ouvrez grands les volets de chez vous, vous pensez à l'incomparable cadeau que la nature vous fait en vous offrant un ciel, un soleil et une mer aussi généreux ! Lorsque les privations se font pressantes, ceux parmi les Algériens, qui arrivent difficilement, et ils sont la majorité, s'arrangent comme ils peuvent pour transformer au moins une de leurs journées en formidable occasion d'oublier les tracas quotidiens. Profiter du peu de moyens que leur condition met à leur portée, tous ou presque ont plus ou moins appris à le faire. A Tipasa où l'on a, encore, le loisir et surtout la liberté de se rendre quand l'envie nous prend, histoire de déjeuner en famille avant d'aller se perdre au cœur des ruines romaines, on oublie vite, au contact d'une part de cette histoire, que nous ne maîtrisons pas entièrement, les

sites interdits d'accès au citoyen lambda. Club-des-Pins, par exemple, en fait partie. Un coin dont on se résout vite à ne pas partager la culture et que beaucoup ont sans grand mal cessé de fréquenter. Je dois avouer, pour ma part, que je ne suis pas friande de ces vies à huis clos où depuis près de trois décennies n'ont accès et ne se côtoient plus que les privilégiés du système. Si un jour vous avez l'occasion de vous rendre sur les lieux, vous y croiserez, à coup sûr, des épouses de parvenus qui s'essaient à la modernité en s'aventurant à l'extérieur de leur bungalow dans des tenues inspirées par celles qui font fureur sur certaines chaînes orientales.

Quant aux hommes, courts sur pattes et plutôt bedonnants, ils se prélassent, eux, en kamis transparent et claquettes. «On se croirait à Ain-Mguel-sur-Mer», s'esclaffait un ami qui occupait

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr



déjà de hautes fonctions au début des années 90. Je me souviens avoir ri de bon cœur alors qu'il s'amusait de ces lieux défigurés, qui auraient mérité bien mieux comme destinée. Parqués là, dans des bungalows en préfabriqué, une faune de bénéficiaires d'un genre nouveau y est mise en position de donner des leçons de vie et de penser l'avenir à l'abri d'agressions hypothétiques.

M. B.

LÉGISLATIVES 2017

Le début des grandes manœuvres

A moins d'une année des élections législatives de 2017 et après environ trois mois d'activité politique des plus ternes, la scène politique s'éveille et s'anime. Les ténors des partis au pouvoir se mobilisent en vue du scrutin législatif, et ce, même si la nouvelle loi électorale leur ouvre un boulevard pour maintenir leurs positions dominantes au sein des institutions législatives. Quant aux partis de l'opposition, avec l'approche du scrutin de 2017 l'on observe des ruptures, dans le meilleur des cas des tensions révélatrices de divergences profondes non limitées à la seule participation ou non au scrutin, dépassant les alliances de circonstance et inscrites profondément dans le type même de projet de société que chacun véhicule.

Y compris dans les deux formations alliées du pouvoir – FLN et RND – les armes s'affûtent, l'enjeu étant d'occuper le plus grand nombre de sièges au sein de l'APN d'abord au printemps 2017, puis en octobre au sein des APC et APW. Le travail leur a été très largement facilité par le vote – en dépit d'amendements nombreux rejetés tous en bloc – de la loi portant code électoral et de la loi portant institution de l'Instance de



Ali Benflis.



Abderrezak Mokri.



Ahmed Ouyahia.



Amar Saâdani.

surveillance des élections. Aujourd'hui, au sein des deux formations en concurrence le ton est donc donné et au-delà des législatives, il s'agit pour leur deux leaders – Ouyahia et Saâdani – de peser fortement dans la succession à la présidentielle, que celle-ci se déroule au terme du 4^e mandat ou qu'elle intervienne avant cette échéance. L'éclipse de Saâdani, SG du FLN, ces deux derniers mois, du terrain donne un élan supplémentaire à son concurrent du RND qui ne manque pas de réunir ses troupes et occuper, seul, sans adversaire, les chaînes de TV. Dans ce contexte, profitant de l'absence de Saâdani et voulant reconquérir un parti qui leur a été ravi avec la bénédiction du Président et de ses hommes, les bannis du FLN reviennent dans la

course, sillonnant le territoire, dans l'espoir de renverser la vapeur.

Quant aux partis de l'opposition, ils semblent, dans leur majorité, bien revenus de leur revendication essentielle, à savoir des présidentielles anticipées et un organe indépendant d'organisation et de surveillance des élections. Avec le passage en force des textes de loi et avec le durcissement des conditions d'exercice démocratique par les élus et plus globalement de l'opposition, cette dernière qui n'a jamais constitué qu'une alliance de façade, une coordination des plus improbables, se voit aujourd'hui vivre ses instants de retour à la réalité. D'élections anticipées, il n'y en aura pas et d'élections démocratiques, non plus. Il faudra faire avec, semblent dire certains membres de la Coordination

nationale des libertés, CNLTD, alors que d'autres, tels que Jil Djadid, par exemple, qui s'est retiré en juin de cette coordination, ne veut pas se départir des conditions inscrites dans la plateforme de Mazafran 1 et 2 et refuse de prendre part aux prochaines législatives. Là n'est pas la seule défection. Le parti El Islah vient de quitter le navire du «Pôle du Front du changement» présidé par Ali Benflis. Ce n'est pas le seul parti de la mouvance islamiste qui fait défection en cette phase pré-électorale. Se sentant des ailes, particulièrement solides après l'échec de la tentative de coup d'Etat en Turquie, Mokri pour qui le régime Erdogan est le modèle, a déclaré récemment que «la politique de la chaise vide ne mène à rien».

Demain (mercredi) et après de

nombreuses tentatives, les partis de l'opposition regroupés au sein de l'Instance de concertation et de suivi ICS devront se réunir au siège du RCD. A cette rencontre, le langage de vérité sera certainement de mise. Quelle position aura cette instance quant à la participation ou non aux prochaines échéances électorales. Y aura-t-il une position commune de boycott ou de participation et comment appréhende chaque membre la nouvelle donne politique nationale. Au vu de l'activisme développé par certains membres, notamment les islamistes, qui semblent déjà placer leurs pions, l'on ira plutôt vers une scission sur ce point mais aussi sur les fondamentaux et qui attestent qu'on ne peut indéfiniment rester sur des alliances de circonstance.

Khedidja Baba Ahmed

MAGISTRATURE

Louh justifie les derniers changements

Les derniers changements opérés à la tête des cours et parquets généraux font partie du «processus de la mise en marche d'un Etat de droit, tel qu'il est perçu par tout le monde, soit un et indivisible». C'est le commentaire fait par le ministre de la Justice et Garde des sceaux à la question posée au sujet des derniers changements ayant touché plusieurs cours de justice.

Abder Bettache (Alger – Le Soir) - Les propos tenus par le ministre de la Justice et Garde des sceaux, M. Tayeb Louh, ont eu lieu en marge de la cérémonie portant sortie de la 24^e promotion de magistrats, à la Cour suprême, située à El Biar sur les hauteurs d'Alger. En effet, c'est en présence de plusieurs ministres, de magistrats, d'avocats que le ministre de la Justice a «validé» la sortie de la 24^e promotion d'élèves magistrats composée de 450 personnes. Sans détour, le premier responsable du département de la justice a porté à la connaissance des nouveaux magistrats que la «responsabilité du juge, qui consiste à assurer une saine application de la loi est une mission noble, lourde et pénible en même temps». «Elle vous a été attribuée en toute confiance, d'où le devoir de vous conformer aux obligations, à la charte de déontologie du magistrat qui dicte les principes du comportement neutre et intègre des magistrats ainsi que les conditions de préservation de la dignité et l'autorité du corps de la magistrature ainsi que la confiance du citoyen», a-t-il lancé en direction des jeunes et nouveaux magistrats, dont la formation au sein de l'école de la magistrature était de trois années. Poussant plus loin son argumentaire sur la question, M. Tayeb Louh dira également «qu'un pouvoir judiciaire fort est le garant d'une justice équitable, une justice à la hauteur des aspirations du justiciable, en position de faiblesse, d'accéder normalement à son droit, et ne laissant point à la personne forte la possibilité de prétendre à un droit indu». Les propos tenus par le ministre de la Justice et Garde des sceaux interviennent, faut-il le rappeler, après les deux

changements opérés tant au niveau des cours que des tribunaux. C'est dans cette optique qu'il a rappelé que «l'indépendance du pouvoir judiciaire consacré par la Constitution se matérialise, avant tout, par l'indépendance effective du juge et du degré d'application de

la loi». Selon lui, «cette indépendance se concrétisera davantage par l'acquisition de connaissances scientifiques et pratiques mieux adaptées aux règles de la pratique réelle de la profession, permettant ainsi au magistrat d'être indépendant, n'obéissant qu'à sa conscience et à la loi». Ces propos, tenus par le ministre de la Justice, s'inscrivent selon lui, «dans la réelle mise en place d'un véritable Etat de droit», d'où, dira-t-il, que «les derniers amendements introduits dans la Constitution viennent, à juste titre, renforcer la protection du magistrat de toute sortes de pressions,

d'interventions ou de manœuvres». «Dans cet esprit, et lors de l'application de la loi dans sa lettre et son esprit, le juge ne doit nullement prêter attention aux tentatives et influences qui visent sa crédibilité, même si elles émanent sous forme de droit d'opinion ou de la liberté d'expression».

Et de conclure : «Un Etat de droit, tel qu'il est perçu par tout le monde, est un et indivisible. Il ne doit pas être perçu sous un angle restreint ne permettant pas d'apprécier toute sa portée».

A. B.

SELON LES STATISTIQUES DE L'ONS

Ralentissement de la croissance au premier trimestre 2016

La reprise de certaines activités du secteur des hydrocarbures n'a pas empêché le ralentissement de la croissance en Algérie. Or, la dégringolade des prix du pétrole a tiré les activités hors hydrocarbures vers le bas.

L'Office national des statistiques (ONS) a rendu publics, hier, les chiffres sur la croissance économique en Algérie durant le premier trimestre de l'année en cours. Il en ressort un ralentissement de la croissance des activités hors hydrocarbures par rapport à la même période de 2015. Les chiffres indiquent que le taux de croissance du PIB s'était établi à 3,6% et celui des activités hors hydrocarbures à 3,8%. Comparativement à la même période de 2015 où la croissance hors hydrocarbures a atteint 5,1% -3,5% hors agriculture-, on note

un ralentissement significatif. L'ONS n'explique pas les raisons de ce ralentissement hors hydrocarbures, mais il faut rappeler que la croissance de la majorité des activités hors hydrocarbures est tirée par les investissements publics, financés plutôt par les recettes des exportations des hydrocarbures.

Ainsi et en dépit de la reprise de certaines activités du secteur des hydrocarbures, celles de raffinage et de liquéfaction –ce secteur a enregistré une croissance positive de 3,2% cette année contre -1,9% durant la même période de l'année précédente –, l'économie algérienne continue d'endurer les conséquences de la baisse des prix du pétrole. La hausse des prix de l'or noir au premier semestre de 2016 où ils ont fluctué autour des 50 dollars le baril n'a pas influé sur la machine économique rouillée hors hydrocarbures. En effet, l'ONS a précisé que «la valeur ajoutée

du secteur agricole a enregistré une croissance de 4,8% contre 6,3% au 1^{er} trimestre 2015, un ralentissement qui s'explique essentiellement par les conditions pluviométriques défavorables, alors que le PIB industriel dont la croissance s'était établie à 5% contre une hausse de 6,1% au 1^{er} trimestre 2015, n'a pas fait mieux entre les deux périodes de comparaison».

Il convient enfin de signaler que les industries agroalimentaires restent la locomotive du secteur industriel, avec une croissance de 6,8%. Par contre, c'est au commerce que l'ONS impute le ralentissement de la croissance du PIB. La baisse des importations a ramené la croissance de ce secteur de 7% au premier trimestre 2015 à 3,9% au premier trimestre de cette année. La loi de finances 2016 prévoit une croissance du PIB de 4,6%.

L. H.

RÉHABILITÉ MAIS IGNORÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS**Quel rôle pour le Conseil de la concurrence ?**

Mis sous l'éteignoir depuis 2003, puis réactivé en 2013, le Conseil national de la concurrence (CNC) peine à se faire entendre des pouvoirs publics. Le président de cette autorité administrative autonome placée auprès du ministre du Commerce et chargée de veiller au respect des règles saines de la concurrence a eu un coup de gueule, en regrettant qu'il n'ait pas été associé à la décision de la mise en place des licences d'importation. Et ce, bien que la loi l'exige.

Younès Djama-Alger (Le Soir) - Invité hier du forum économique d'El Moudjahid, Amara Zitouni, à la tête de cette instance depuis sa réactivation en 2013, a indiqué que l'article 36 de l'ordonnance 03-03 relative à la concurrence est clair, et stipule que lorsqu'un projet de loi ou de décret instaure des mesures restrictives sur le plan quantitatif, l'initiateur (ministère) doit requérir l'avis du

Conseil de la concurrence. «Nous avons, pour notre part, appris comme tout le monde par voie de presse l'instauration des licences. Suite à quoi, le CNC a "protesté" par le biais des canaux appropriés mais s'est fait signifier que son recours était tardif. Le Conseil a alors demandé à être consulté sur les textes d'application», a expliqué Amara Zitouni. Ce qui fut fait et le Conseil a

donné son avis qui n'a cependant pas été pris en compte pour des raisons sur lesquelles M. Zitouni n'a pas souhaité s'avancer.

«Le texte est passé comme une lettre à la poste», regrette-t-il. Il précise qu'aucune plainte n'a été adressée à son instance par les concessionnaires mécontents des quotas qui leur ont été alloués. Rappelons qu'il a fallu les événements de 2011 et que l'APN crée une commission d'enquête laquelle a rédigé un rapport pour que le Conseil de la concurrence soit réactivé. Pour sa reprise, ledit conseil a démarré, de l'aveu de son président, dans des conditions «très difficiles», invoquant notamment un problème d'exiguïté des locaux qui lui ont été affectés au ministère du Travail de

l'Emploi et de la Sécurité sociale. «Nous travaillons dans un réduit, et les locaux sont très exigus. Dans un rapport remis aux autorités, il a été notifié que d'après une expertise, le Conseil doit fonctionner avec un effectif de 160 personnes toutes catégories confondues. Aujourd'hui, observe Amara Zitouni, l'instance fonctionne avec une trentaine de personnes, et ce, au moment où le Conseil a reçu l'autorisation de recruter 75 personnes, un recrutement qui n'a pas encore été effectué en raison du manque d'espace. Ce qui fait dire au président de cette instance que les «missions du Conseil de la concurrence ne sont pas en adéquation avec les moyens qui lui sont affectés». Il arrive que des affaires dites

«grosses» comme celles ayant opposé Sonatrach et des distributeurs de carburants ou encore l'affaire Lafarge, mobilisent énormément de moyens et de temps que nécessitent cinq à six affaires. Même avec autant de contraintes, le CNC est tenu de traiter chaque affaire qui parvient dans le cadre des litiges liés à la concurrence, au risque de faire preuve de «déli de justice», observe Amara Zitouni.

«Pour ce faire, nous essayons de hiérarchiser les priorités et mobiliser le peu de moyens que nous avons en fonction des urgences», soutient le président du CNC. A noter que depuis sa réactivation, le CNC a traité une centaine d'affaires.

Y. D.

CRASH D'AIR ALGÉRIE AU MALI**Les pilotes étaient mal formés, selon un syndicat**

Les pilotes espagnols aux commandes de l'avion d'Air Algérie qui s'était écrasé en juillet 2014 au Mali, causant la mort de 116 passagers, n'étaient pas formés aux manoeuvres qui auraient pu éviter le drame, a indiqué lundi le principal syndicat de pilotes espagnols.

«Les pilotes n'avaient jamais été formés pour affronter de telles situations», a souligné hier le syndicat Sepia dans un communiqué, rappelant que selon le rapport final du Bureau d'enquêtes et d'analyse français pour la sécurité de l'Aviation civile, ou BEA, publié en avril, l'accident a été provoqué par «la non-activation» par l'équipage du système antigivre, suivie de l'absence de réaction des pilotes pour sortir d'une situation de décrochage.

L'obstruction des capteurs de pression des moteurs en raison du givre a conduit à une diminution de la poussée des moteurs, puis de la vitesse

de l'avion. L'équipage n'aurait pas détecté cette diminution de vitesse jusqu'au décrochage, puis n'a pas été en mesure de le rattraper.

«Nous n'apprenons pas de nos erreurs», a dénoncé lors d'une conférence de presse Ariel Shocroón, chef du département technique du syndicat, ajoutant que «le pilote et le copilote étaient très expérimentés, et avaient plus de 16.000 heures de vol sur cet aéronef. Mais nous avons besoin davantage d'entraînement et de meilleure qualité».

Le McDonnell Douglas MD83 s'est écrasé il y a tout juste deux ans, dans le nord



Crash de l'avion d'Air Algérie au Mali.

du Mali, avec 110 passagers et six membres d'équipage à bord. Il reliait Ouagadougou à Alger, et transportait principalement des Français (54), des Burkinabè (23), des Algériens (8), et des Libanais (6). Les six membres d'équipage étaient des Espagnols mis à disposition par une compagnie espagnole de leasing, Swiftair.

Le syndicat a rappelé que d'autres accidents aériens

avaient déjà été causés par ce type de problèmes, notamment celui du vol Rio-Paris d'Air France qui s'était abîmé dans l'Atlantique en juin 2009 avec 228 passagers à bord. Depuis, l'Organisation de l'aviation civile internationale a prévu des formations complémentaires, qui n'ont pas été mises en œuvre par Swiftair avant l'accident.

APS

SANTÉ**Boudiaf défend les structures de proximité**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a estimé hier à Alger, impérative la concrétisation du principe de rapprocher la santé du citoyen en rétablissant sa confiance en les prestations offertes par les établissements sanitaires.

M. Boudiaf qui présidait l'ouverture de la journée de sensibilisation sur la santé de proximité sur les ondes de Radio El Bahdja à Alger, en parallèle avec les radios locales, a mis l'accent sur la nécessité de concrétiser le principe de la santé de proximité afin d'atténuer la pression qui pèse sur les grands établissements hospitaliers.

Il a précisé que son secteur s'employait dans le cadre de la réforme du système de la santé, du respect de la pyramide hiérarchique et l'amélioration du service public, à réhabiliter les cliniques de proximité pour la prise en charge sanitaire de base du citoyen.

Le ministre de la Santé a indiqué en outre, que la prise en charge du citoyen par les cliniques de proximité demeurerait le «meilleur moyen» pour prodiguer les soins de base et de qualité au malade, puis l'orienter vers d'autres établissements hospitaliers en cas de complications.

Il a rappelé à ce propos, l'existence de 1 652 cliniques de proximité à travers le territoire national qui disposent toutes, de laboratoires d'analyses et de médecins généralistes, de gynécologues et de pédiatres et où, a-t-il dit, des soins sont proposés pour faire éviter au citoyen le déplacement vers les grands hôpitaux.

D'autre part, Boudiaf a souligné la nécessité de parvenir dans le cadre de la nouvelle méthode de travail, à la concrétisation du principe des soins à travers le médecin traitant en vue d'un meilleur suivi du dossier du patient.

Il a évoqué, toujours dans le cadre de la santé de proximité, les prestations offertes en matière de soins et de suivi à domicile ce qui permet de libérer des lits au niveau des grands hôpitaux et de préserver la dignité du malade en le maintenant en milieu familial.

Abordant le vaccin retiré après le décès de deux nourrissons à la clinique privée de Rouiba, il a déclaré que l'enquête sur les circonstances de ces décès était en cours et les résultats seront connus prochainement, ajoutant que le lot utilisé a été retiré et que les services de protection maternelle et infantile continuaient la vaccination.

APS

MULTIPLICATION DES NOYADES DANS LES PLANS D'EAU**Quand la sensibilisation vient à manquer**

Si elle est synonyme de détente et de farniente, la saison estivale charrie annuellement son lot de drames et de dégâts liés aux noyades et aux feux de forêt.

M. Kebci-Alger (Le Soir) - Et la présente période des grandes chaleurs qui est presque à mi-chemin a déjà eu ses effets en la matière puisqu'ils étaient, jusqu'à avant-hier dimanche, 128 à périr, dont une grande majorité sur les divers plans d'eau et les plages interdites à la baignade.

C'est ainsi que selon le chargé à la communication à la Direction générale de la Protection civile, durant la période s'étalant du 1^{er} juin au 24 juillet courant, les éléments de ce corps ont eu à effectuer pas moins de 19 559 interventions sur les 400 plages autorisées à la bai-

gnade au niveau des 14 wilayas du littoral du pays. Et si 12 831 personnes ont été sauvées 5 196 soignées sur place, il a été, fort malheureusement, enregistré 54 décès, précisera le colonel Achour, dont 28 sur les plages interdites à la baignade. Autre comptabilité macabre qui renseigne sur l'inconscience des baigneurs, notre interlocuteur en appelant au sens de responsabilités des parents : pas moins de 74 personnes dont une grande proportion de bambins et de jeunes, ont péri dans les divers plans d'eau, soit plus que le nombre de victimes enregistré au niveau des plages, autorisées ou interdites à la baignade.

Des plans d'eau comme les barrages, les retenues collinaires, les oueds et autres cours d'eau qui présentent une multitude de dangers, nécessitant, de ce fait, l'implication de plus d'un acteur.

Comme par exemple, le département des ressources en eau et de l'environnement qui vient de reporter à jeudi prochain, sa campagne de sensibilisation contre la nage dans les barrages. Une seconde campagne démarrera du barrage de Bouhaniffa, dans la wilaya de Mascara que le nombre effarant de victimes enregistré ces dernières cinq années, 87, dont 12 au cours du premier semestre de cette année.

Au chapitre des feux de forêt, il a été enregistré pas moins de 387 foyers d'incendie ayant eu raison de 1 194 hectares de forêts, 618 ha de maquis et 1 294 ha de broussailles.

Des incendies de forêt dans lesquels les wilayas de Tlemcen et de Béjaïa détiennent la triste palme.

M. K.

LE P-DG DE SONELGAZ À PROPOS DE LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ :

«Nous sommes tranquilles jusqu'à décembre»

A l'issue de la cérémonie qu'il a présidée au siège de Kanaghaz de Boumerdès, filiale de Sonelgaz, cérémonie qui a vu l'installation de Yazid Djellouli, comme P-dg de cette entreprise, nous avons accosté Mustapha Guitouni, président-directeur général du groupe Sonelgaz, qui a bien voulu nous accorder un bref entretien.

Notre première question se rapportait à la facture de consommation des ménages algériens de l'énergie électrique. Bouterfa, votre prédécesseur, que d'aucuns surnommaient «Monsieur augmentation» préconisait le retour vers la vérité des prix de l'énergie. Mais cette vérité risque d'impacter négativement et lourdement les revenus des ménages algériens. Quelle est votre approche en la matière ? C'est notre première question.

«Je crois que l'augmentation qui a eu lieu ne reflète pas exactement le prix réel du kilowatt. En effet, nous produisons un kilowatt à facteur 3 et nous le cédon à facteur 1. Monsieur Bouterfa a parlé des augmentations et il a dit qu'elles n'auront lieu qu'une fois par an. On est donc tranquille jusqu'à

décembre. Moi je pense que mis à part ces augmentations, il faut tout de même dire une vérité : plus on consomme, plus on doit payer. Or, si on économise, on paye logiquement moins».

Revenant sur les augmentations, le P-dg de Sonelgaz nous a affirmé toutefois qu'aucune augmentation n'est prévue dans l'imédiat. Nous le relançons, toujours sur cette facture qui commence à devenir un véritable cauchemar pour toutes les ménagères algériennes. Est-ce au consommateur de payer la facture des erreurs stratégiques du gouvernement ? On entend par erreurs stratégiques la définition du coût véritable de la production nationale, en premier lieu, celui de l'électricité et le prix de cession de cette production à la

population. Comme on s'y attendait, Djellouli n'est pas d'accord avec cette approche et il dira en guise de réponse. «Je ne suis pas de votre avis. Je pense que c'est aux consommateurs d'économiser l'énergie étant donné que le pays se porte mieux.»

Prendre le bon train
de l'industrialisation du pays

Selon le programme qu'on nous a remis, le président de Sonelgaz va procéder aux changements des P-dg de toutes les filiales du Groupe dont il a la charge. Est-ce le changement de cap de ce Groupe ? «Ce n'est pas le premier P-dg de filiale qu'on installe. Certains P-dg de filiales ont bénéficié de retraites méritées. Certains viennent d'autres filiales donc qui ont un peu changé d'activités tout en restant dans les travaux comme Kanaghaz. Changement de cap, non, mais aller vers un cap plus agressif sur le plan commercial et économique, c'est oui. La conjoncture est difficile, il



Mustapha Guitouni.

est donc urgent d'aller vers l'extérieur. Certes, c'est des entreprises de la Sonelgaz, mais c'est beaucoup plus des entreprises du pays. Nous allons vers l'extérieur et vers d'autres marchés. Pourquoi en effet ne pas s'exporter un peu plus tard et agir en fonction de ce qui se passe dans notre pays ? Au sujet

du cap que vous évoquez, je pense qu'on est sur la bonne voie pour aller de l'avant et nous avons l'ambition d'être acteurs et non en marge de l'industrialisation du pays, y compris son agriculture. Nous voulons être dans le bon train et à la tête», dira-t-il avec conviction.

Abachi L.

SONATRACH-TOTAL

Bouterfa minimise le litige

Le litige entre Total et Sonatrach est pour le ministre de l'Energie, M. Noureddine Bouterfa, un différend contractuel et il est tout à fait naturel, dit-il, «qu'ils essayent de défendre leurs intérêts. Nous savons également défendre les nôtres, et Sonatrach a assez d'arguments sur ce dossier». Il tient à clarifier les choses : «Ce n'est qu'un petit différend, ce n'est pas un enjeu stratégique tel qu'avec les autres partenaires.»

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa, a effectué, hier, sa première visite de travail et d'inspection, dans la wilaya d'Oran, au niveau de la zone pétrochimique d'Arzew. Abordant lors d'un point de presse le conflit Total/Sonatrach, le ministre assure que la porte est ouverte à un règlement à l'amiable. «Nous avons réglé d'autres problèmes avec d'autres partenaires. Avec Total, il n'y a pas de raison que ça ne soit pas réglé à l'amiable. Ce n'est pas un enjeu stratégique

tel qu'avec les autres partenaires, comme l'ENI qui n'a pas de problème malgré les enjeux financiers qui sont extrêmement importants sans commune mesure avec ceux de Total». A l'issue de sa visite d'inspection, le ministre a tenu à remercier ceux qui, en 2008/2009, ont pris la décision d'engager des réhabilitations des raffineries de Skikda et d'Arzew ce qui a permis, dit-il, «à l'Algérie de maintenir ses unités de carburant à peu près entre 5 à 6 millions de tonnes qui sont disponibles aujourd'hui, c'est quelque chose qu'il faut signaler malgré toutes les critiques qu'ils avaient subies à l'époque». Tout en invitant

Sonatrach à accélérer ses programmes en matière de réalisation de raffineries, le ministre a chargé les dirigeants de l'entreprise d'accélérer la finalisation des discussions dans le domaine de la pétrochimie. Parce que, dit-il, «nous avons besoin de réduire nos exportations en gaz naturel et en pétrole brut et d'aller vers de la transformation locale, c'est un axe sur lequel il faut travailler de manière impérative».

Pour Noureddine Bouterfa, il va falloir, à court terme, trouver de nouvelles sources et de nouvelles énergies. «Nous allons accélérer les programmes en matière d'énergies

renouvelables, sur les deux axes, celui de la fabrication et celui des centrales électriques. On fera les deux en même temps, et ce sera engagé avant la fin de l'année».

Le ministre rappelle que Sonatrach a besoin de réfléchir au long terme. «Regardez ce qui se passe au niveau mondial. Les grandes compagnies pétrolières prennent en compte le renouvelable et moi j'invite Sonatrach à s'impliquer dans la mise en œuvre de programmes nationaux des énergies renouvelables parce que c'est aussi de son intérêt».

A. B.

LE P-DG DE SONATRACH AU SUJET DU LITIGE AVEC LE GROUPE ITALIEN ENI

«Nous allons tout récupérer»

En marge de la visite du ministre de l'Energie, hier à Oran, le P-dg de Sonatrach, M. Maâzouzi, a répondu à une question inhérente au différend opposant la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach au groupe italien ENI, assurant que

tout a été conclu et un accord a été décidé pour un échéancier de remboursement annuel. «Nous allons tout récupérer, cela débutera cette année ou bien l'année prochaine, cela n'a pas encore été fixé, mais nous nous sommes entendus sur les quan-

tités annuelles». Concernant le remplacement de la main-d'œuvre étrangère estimée à 40% des effectifs qui sera remplacée par des compétences algériennes, le P-dg de Sonatrach explique qu'il s'agit d'un accord entre Sonatrach et certaines

sociétés qui ont, parfois, des difficultés financières et qui veulent réduire leur personnel. «Et cela nous arrange, cette main-d'œuvre non seulement coûte cher, mais son remplacement permettra de faire travailler les nationaux».

A. B.

SON RÉSEAU DE SOUS-TRAITANTS VA ÊTRE ÉTOFFÉ

Ambitieux programme pour Algérie Télécom

Un nouveau centre d'excellence dédié aux nouvelles technologies de l'information ouvrira ses portes d'ici octobre prochain. Ce pôle, souligne-t-on, permettra, entre autre, à Algérie Télécom d'augmenter le nombre de ses sous-traitants. Ceci permettra à l'opérateur historique de raccorder un nombre plus important de foyers algériens à internet d'ici trois ans. Ils ne sont actuellement que deux millions de foyers à bénéficier de cette technologie.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Algérie Télécom a toujours justifié ses faibles capacités de production par le manque de sous-traitants. Le problème pourra bientôt être réglé. Le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication et son homologue de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé hier une convention de coopération portant sur la création d'un centre d'excellence dédié à la forma-

tion aux métiers des technologies de l'information et de la communication.

Situé à Bou Ismail dans la wilaya de Tipasa, ce centre de 500 places pédagogiques, explique-t-on, permettra de former des techniciens «directement opérationnels». L'un des objectifs de ce centre d'excellence, c'est de permettre à Algérie Télécom de renforcer ses capacités de production à travers l'augmentation du nombre de ses sous-traitants. L'opérateur compte

en effet, raccorder onze millions de foyers à internet d'ici trois ans contre deux millions actuellement.

«Ce pôle d'excellence vise à développer une ressource humaine qualifiée dans les métiers des nouvelles technologies et adapter l'offre de formation aux besoins du développement économique et de la compétitivité des entreprises. Il permettra à terme d'accroître la capacité de production d'Algérie Télécom et de ses sous-traitants et de réaliser les ambitions du pays en matière de pénétration de l'internet et de la qualité de service associé. Il contribuera également à l'émergence d'une économie numérique solide», a expliqué le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication qui a alloué une enveloppe de 220 milliards de dinars pour doter ce centre

d'équipement de télécommunication et de laboratoires «de dernière technologie». Algérie Télécom et d'autres entreprises auront la possibilité, a indiqué la ministre du secteur, d'offrir à ses employés une formation continue.

Il mettra également à la disposition du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels le savoir-faire et l'expérience pédagogique des entreprises sous tutelle, faciliter le placement des stagiaires en milieu professionnel (stage pratique ou formation par apprentissage), assurer la maintenance des équipements et des laboratoires en rapport avec les activités des entreprises relevant du ministère de la Poste et des TIC et participer à la validation des programmes de formation, à la confection et à la révision des référentiels de formation

professionnelle. Les deux départements ont également signé deux autres conventions. La première porte sur la mise à niveau de la plateforme ERP (planification des ressources de l'entreprise) et du développement d'un nouveau module relatif à la scolarité et le suivi pédagogique des stagiaires, au niveau des établissements de la formation professionnelle et le second projet porte sur la mise en place d'une plateforme d'enseignement à distance pour la mise en place d'un centre de ressources pédagogiques. Ces initiatives, a expliqué Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, visent à trouver des alternatives aux hydrocarbures et répondre aux réalités du développement socioéconomique du pays.

S. A.

UN RELOGEMENT QUI TOURNE AU DRAME À ANNABA

Décès d'une deuxième femme dans l'incendie d'El M'Haffeur

Une deuxième femme est décédée des suites de graves brûlures sur plusieurs parties du corps lors de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi dernier, dans une demeure vétuste au vieux quartier El M'haffeur (Annaba). C'était au cours de l'opération de relogement de 411 familles.

La seconde victime, sœur de la première femme décédée la nuit même de l'incendie, était en observation au service des grands brûlés de l'hôpital Ibn-Sina, depuis son évacuation par les éléments de la Protection civile, ainsi que deux autres femmes de la même famille brûlées à des degrés divers et qui seraient hors de danger. Un enfant âgé de trois ans, également brûlé dans l'incendie, a été quant à lui orienté vers la clinique pédiatrique Ste Thérèse. Son état est jugé critique. Un policier se trouvant sur les lieux pour sécuriser l'opération de relogement des familles

de ce vieux quartier dans la nouvelle cité Kalitoussa (Berrahal) a lui aussi été blessé à l'œil dans le même incendie et pris en charge à la clinique ophtalmologique du Champ de Mars. Des sources policières font état de l'arrestation d'un individu suspecté d'avoir provoqué l'incendie. Vu son caractère difficile, l'opération de relogement des familles de cette cité précaire, l'une des plus anciennes de Annaba, datant de l'époque coloniale, se poursuit pour le onzième jour consécutif. Son éradication devait être exécutée depuis plusieurs années, mais à chaque

fois elle est reportée sine die. Certaines familles constituées de plusieurs membres avec des enfants mariés réclament l'attribution d'autant de logements que de couples. D'autres se disent propriétaires ayant hérité de leurs parents des maisons vétustes à El M'haffeur et refusent de quitter les lieux. Ce que démentent des responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Annaba, affirmant qu'aucun des protestataires ne dispose de document attestant ce qu'il avance.

L'opération de démolition des vieilles constructions a été marquée par des échauffourées entre ceux qui s'estiment lésés et les forces de police durant plusieurs jours. Même si les violences ont baissé de plusieurs crans, un calme précaire est observé sur les lieux.

A. Bouacha

INVESTISSEMENT À BOUIRA

Des blocages malgré les multiples rencontres de concertation

Malgré la bonne volonté des autorités de wilaya, à leur tête l'actuel wali qui a fait de l'investissement son cheval de bataille depuis son arrivée en 2013, malgré les efforts consentis dans ce domaine et les quelques bons projets inscrits au niveau de la wilaya comme celui du montage des véhicules Ival de la filiale italienne Iveco, qui devra être opérationnel avant la fin de l'année, dans la zone industrielle de Sidi Khaled par l'industriel Mohamed Baïri, l'investissement à Bouira bute toujours sur une certaine incompréhension entre les investisseurs et les différents responsables de la wilaya.

Hier et pour la énième fois, le wali de Bouira a organisé une rencontre entre des porteurs de projets et les différents responsables concernés pour essayer de trouver des solutions immédiates aux multiples blocages auxquels font face ces investisseurs.

Une rencontre réservée exclusivement à l'investissement local, c'est-à-dire à l'investissement au niveau des zones d'activités de la wilaya.

Pendant et malgré toute cette bonne volonté, le plus souvent, l'on s'aperçoit qu'entre ces investisseurs et l'administration,

c'est un dialogue de sourds. Sinon, comment expliquer que même avec le guichet unique que la wilaya avait installé depuis plus de quatre ans, les blocages et les incompréhensions persistent.

Comment expliquer que pour un simple permis de construire dont a besoin un investisseur qui demande une extension, — un cas qui a été abordé hier — l'on attend parfois plus de trois ans pour en parler et expliquer à ce même investisseur que ce permis de construire en question est facile à obtenir. Comment expliquer que pour des projets à l'arrêt pendant

des mois, voire des années, l'on attende une telle rencontre pour s'apercevoir que l'origine de ce blocage est le manque d'électricité, parfois d'eau industrielle ou encore d'un permis de forage.

Hier encore, la rencontre initiée par le wali devait permettre aux investisseurs présents de parler des problèmes qu'ils rencontrent pour le lancement de leurs projets. Mais force est de constater que tant que la wilaya ne met pas à la disposition de ces investisseurs une équipe, nous disons bien, une équipe de cadres compétents et incorruptibles — et nous insistons sur ce deuxième critère qui est la source de plusieurs défections d'investisseurs découragés par ce fléau — qui soit détachée de la wilaya et qui fera le travail de ces investisseurs, les choses resteront en l'état. Les rencontres se suivront et se ressembleront.

Cela étant, lors de cette rencontre, le directeur de l'industrie de la wilaya a fait une lecture exhaustive de l'investissement au niveau des zones d'activités de la

wilaya. A Bouira, il en existe 13 réparties sur 11 communes, avec au total quelque 600 lots dont 580 sont déjà octroyés à 286 investisseurs.

Sur 286 dossiers agréés, il est à noter 104 projets achevés et opérationnels, 44 en cours d'achèvement, 71 projets à l'arrêt et enfin, 68 non lancés.

La rencontre d'hier devait permettre aux différents investisseurs présents et concernés par les 71 projets à l'arrêt et ceux des 68 non lancés, d'exposer devant les différents responsables de la wilaya présents, comme la directrice de l'urbanisme et de la construction, le directeur de l'Agence foncière de la wilaya, le directeur des ressources en eau, le directeur d'Algérie Télécom, celui des travaux publics, celui de l'emploi, de l'environnement, de la Protection civile, leurs problèmes afin de les régler sur place ou du moins, avoir des explications sur la méthode à suivre pour lever les équivoques et les contraintes. A voir !

Y. Y.

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

Le marché couvert en péril

Construit en mille neuf cent dix-neuf (1919), le marché couvert de Bordj-Bou-Arréridj est complètement délaissé depuis 1962 sur le plan de la restauration; ce laisser-aller de la part de l'APC suscite de nombreuses inquiétudes et réprobations de la part des citoyens, qui reprochent aux autorités locales cette négligence grave d'un patrimoine qui fait partie de l'histoire de la cité.

Dans les années 1940, le marché couvert avait été utilisé aussi comme espace de projection. A l'heure actuelle, seulement 30% de la surface du marché couvert sont occupés par deux bouchers et un marchand de fruits et légumes, ces derniers occupent l'espace depuis plus d'un demi-siècle. les 70% de la surface restante du marché sont inoccupés. Et pour cause, la dégradation avancée des lieux, l'insuffisance de la surface commerciale disponible, la saturation de la circulation, les problèmes d'hygiène, et de fonctionnement du marché; s'ajoute à cela la croissance de la population de Bordj-Bou-Arréridj et de ses besoins qui conduisent les autorités locales des années 1990 à ouvrir un autre marché à ciel ouvert qui longe la rue Abdelkader-El-Bariki. Il est souvent plus simple et certainement plus économique pour les autorités locales de démolir un édifice même si c'est une œuvre d'art architecturale, alors qu'il est plus judicieux de réinventer ou de reprogrammer une structure existante. De triste mémoire, cela nous rappelle la démolition de l'ancienne gare de Bordj-Bou-Arréridj, qui avait presque un siècle d'existence, un joyau architectural; les autorités locales de l'époque devaient, par devoir historique, apporter de nouvelles approches, telles que la restauration partielle, la protection, la reconstruction et l'insertion de nouveaux services rattachés à la SNTF etc... mais la démolition de la gare représentait au yeux des citoyens une aberration condamnable.

Aujourd'hui, il est temps pour les autorités locales d'arrêter, d'être flotantes, et de s'insérer dans la société pour comprendre sa grogne et sa déprime, afin de prendre les mesures coercitives en vue d'apporter une restauration efficace du marché couvert pour relever le prestige de la cité.

Layachi Salah-Eddine

AÏN-TÉMOUCHENT

Éducation : Les lauréats récompensés

Comme chaque fin d'année scolaire, les responsables de la Direction de l'éducation de la wilaya de Aïn-Témouchent récompensent les brillants élèves qui ont décroché les meilleures moyennes dans les différents examens scolaires. Ainsi, cette année et comme le veut la tradition, la Direction de l'éducation a organisé dans le patio du complexe culturel du chef-lieu de wilaya, une cérémonie de récompense des élèves pro-

diges des différents établissements lors des examens du bac, BEM et la 5^{ème} année moyenne, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya et des parents des élèves récompensés. Il est à noter que le secteur de l'éducation a réalisé des taux satisfaisants en réussite. Pour le bac, le taux de réussite a atteint 57.103 %, une lauréate a décroché une moyenne de 18,35 suivie de deux autres pour une moyenne supé-

rieure à 18, et 107 autres bacheliers ayant une moyenne qui fluctue entre 17,99 et 16. Pour le BEM, le taux est de 62.80 % et 4 lauréats ont attaché une moyenne variant entre 19,99 et 19. Quant à l'examen du fin du cycle primaire, le taux est 86.04 %, deux lauréats ont obtenu une note de 10/10 et 47 établissements ont réalisé un défi de 100 % en réussite.

S. B.

Intoxication alimentaire au lycée Bachir-El-Ibrahimi

L'hôpital Ahmed-Medeghri de Aïn-Témouchent a connu hier et avant-hier deux journées particulières avec l'admission de nombreux enseignants stagiaires de Ghardaïa qui suivent une formation au lycée Bachir-El-Ibrahimi. Selon les premières informations, l'intoxication a touché en premier lieu 17 stagiaires (hommes et femmes) qui, semblerait-il, ont consommé une viande hachée avariée, en attente des résultats microbiologiques, selon le chef de service des urgences de l'hôpital Ahmed-Medeghri de Aïn-Témouchent qui affirme que son service a accueilli 22 cas d'intoxication alimentaire dont 14 cas provenant du lycée Bachir-El-Ibrahimi. Tous les admis aux urgences ont reçu les soins nécessaires et ont quitté l'hôpital après qu'ils eurent été sous observation médicale, alors que 4 autres cas ont été admis à l'hôpital Docteur-Benzerdjeb.

S. B.

Les propriétaires de locaux commerciaux de Sidi Djelloul se plaignent des coupures de courant

De nombreux propriétaires de locaux commerciaux saisonniers au niveau de la plage de Sidi Djelloul, rattachée à la commune de Béni-Saf, se plaignent des coupures répétitives du courant électrique notamment la nuit, surtout en cette période de grandes chaleurs. Ces citoyens

disent qu'ils en ont marre de ces coupures fréquentes qui leur causent d'importants dégâts, particulièrement les réfrigérateurs et les appareils de climatisation, nonobstant l'absence d'eau potable dans ces locaux commerciaux.

S. B.

Sauvetage de pêcheurs d'une zone rocheuse à la plage de S'Biaat

Les services de la Protection civile de l'unité du port de Bouzedjar, dans la wilaya de Aïn-Témouchent, ont enregistré la noyade de deux personnes qui pêchaient dans une embarcation. Ces dernières, âgées de 63 et 44 ans, sont originaires de la ville d'Oran.

Selon les premières informations, les services de la Protection civile ont reçu un appel de citoyens qui ont affirmé que deux pêcheurs étaient coincés dans une zone rocailleuse, située au

large, dans un endroit appelé «Neb», entre le port de Bouzedjar et la plage de S'Biaat, une zone très fréquentée par les pêcheurs amateurs.

La mer agitée a conduit ces pêcheurs dans cette zone rocheuse où ils ne pouvaient pas revenir à la plage, ce qui a contraint l'intervention rapide des services de la Protection civile, sous la direction du chef de l'unité du port de Bouzedjar où deux zodiacs et un groupe d'agents de la Protection

civile dont des nageurs-pompiers ont été mobilisés pour cette intervention.

Le premier pêcheur a été sauvé à la nage en raison de la difficulté d'accès alors que le second, au moyen de cordes tirées par un zodiac pneumatique. L'opération de sauvetage a duré six heures. Les deux pêcheurs ont été transportés aux services des urgences médicales de la polyclinique d'El-Amria.

S. B.

Décès d'un jeune dans un accident de la route à M'Saïd

Les services de la Protection civile de la wilaya de Aïn-Témouchent ont enregistré, dans les premières heures de la journée d'hier, le renversement d'une voiture commerciale de marque Renault Master, immatriculée à la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, au niveau du chemin de wilaya n°96 dans la commune de M'Saïd. L'accident a causé la mort du conducteur de la voiture, qui était âgé de 32 ans, à la suite de ses graves blessures à la tête. Le corps du défunt et les blessés ont été transportés aux urgences médicales de l'hôpital Ahmed-Medeghri de Aïn-Témouchent.

S. B.

BÉJAÏA

Le maire de Tinebdar s'indigne et charge l'administration

Brahim Bennadji, le maire de la commune de Tinebdar, connu pour son franc-parler et ses coups de gueule, notamment contre les premiers responsables de l'exécutif, semble encore une fois, remonté contre l'actuel wali, à cause du pourrissement et du gel des affaires de sa cité.

Dans une déclaration à la presse, ce maire de Tinebdar a dénoncé vigoureusement la démission de l'administration face à ses responsabilités.

Avant l'arrivée de l'actuel wali de Béjaïa, écrit-il dans sa déclaration, «cette région baignait dans une anarchie des plus totales, où régnait un désordre absolu caractérisé par la démission de l'administration, par la non-application des lois entraînant carrément l'absence de l'Etat. La commune de

Tinebdar, par la voix de son maire, n'a guère cessé de dénoncer publiquement cette situation catastrophique en allant jusqu'à organiser des actions d'envergure à cet effet». Avant d'ajouter : «Avec l'installation du nouveau wali, la population de Tinebdar était parmi les premiers à se réjouir de ses premiers propos et de ses déclarations à la presse, le maire de Tinebdar a applaudi publiquement ses intentions qui étaient comme une lueur d'espoir

pour notre wilaya et un imminent retour de l'Etat sur le terrain».

Malheureusement, signale Bennadji, «une année après la nomination du nouveau wali, nous avons constaté amèrement que bon nombre de choses restent inchangées dans notre commune, notamment en ce qui concerne l'application de la loi par les différents services déconcentrés de l'Etat».

Le P/APC de Tinebdar s'interroge ensuite sur l'immobilisme de l'administration, qui n'a jusque-là, fait aucune démarche pour entreprendre une quelconque action dans le sens positif des choses en déclarant «nous pouvons comprendre la non-satisfaction des revendications nécessitant une

enveloppe financière et la non-tenue des promesses faites lors de sa visite de travail dans notre commune effectuée le 18 février de l'année en cours, étant liées directement à la politique d'austérité instaurée dans notre pays, mais le refus affiché par ses services d'appliquer la réglementation dans beaucoup de dossiers, est un refus non justifiable, ne relevant guère de la situation difficile de l'économie du pays, mais d'une volonté de maintenir le statu quo dans notre wilaya». Toutefois, le maire a tenu à saluer l'implication personnelle d'Ould Salah Zitouni dans le dossier relatif aux 80 logements sociaux de sa commune qui a contribué à un heureux dénouement.

Dans un autre contexte, le maire Bennadji s'est indigné des arrêtés de démolitions établis par les services de sa commune qui, selon lui, sont dans l'attente d'une éventuelle exécution depuis plus de 15 mois et pour cause, «la force publique ne veut pas répondre favorablement aux réquisitions du maire qui a suivi toutes

les démarches administratives nécessaires».

Le P/APC a soulevé d'autres préoccupations de la municipalité, à savoir les commerces illicites qui ne cessent de fleurir anarchiquement, malgré les maintes interpellations de la direction du commerce, la sourde oreille de la direction des transport, concernant les sollicitations écrites pour octroyer à la commune des autorisations afin de prendre en charge des villages éloignés, non desservis par le transport privé, et laisse ainsi de malheureux habitants moisir dans de terribles souffrances. Le maire s'est ensuite attaqué à une entreprise chargée du raccordement au gaz naturel qui continue selon ses écrits, dans «une impunité totale», à occasionner de terribles dégâts sur le terrain causant notamment la détérioration des routes, l'assainissement, l'éclairage et les conduites d'eau, sans oublier le retard considérable dans l'avancement des travaux, tout cela sans être inquiétée par les services de la SDE, malgré ses différentes réclamations.

Kamel Gaci

Un réseau de malfaiteurs mis hors d'état de nuire à El Kseur

Pas moins de six individus âgés entre 26 et 37 ans, ont été interpellés par la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'El Kseur, suite à une plainte déposée par le responsable de l'usine de fabrication de bière Albrau, basée à la zone industrielle de la localité sus-citée, suite à

un vol par effraction constaté par ses services dans les locaux de stockage.

Les enquêteurs de la police ont réussi à mettre la main sur cet important réseau dont tous ses membres sont natifs de la même ville. 15 912 bouteilles de bière ont

été récupérées selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Béjaïa au domicile d'un des six suspects. Les membres de ce réseau et un receleur ont été déferés devant le tribunal d'Amizour pour répondre de leurs actes.

K. G.

AÏN DEFLA

Opération de restauration et de préservation de 4 sites archéologiques

La wilaya de Aïn Defla recèle de nombreux sites archéologiques qui témoignent des grandes périodes de l'Histoire de la région, mais aussi de celle du pays; certains de ces sites datent de l'époque romaine tandis que d'autres de bien avant.

Il y a lieu de citer le viaduc de Rouina, le site Gargara d'El Amra, l'aqueduc Tigara Municipium d'El Abadia, et le site antique Aqualidae d'El Amra, tous à l'ouest de Aïn Defla.

La nouvelle Direction de la culture reprend une étude élaborée et datant de 2015 pour mettre à exécution un vaste projet de valorisation de ces sites. Ce projet comprend un ensemble d'opérations à mener, à savoir des travaux de restauration sur la base d'anciens documents d'histoire, l'installation de clôtures de protection, la pose de grandes plaques de

signalisation sur les grands axes routiers pour situer les sites avec précision, la mise en place au niveau de chacun des quatre sites d'une plaque portant l'histoire du site, son époque et sa destination première par ses constructeurs. Ces quatre sites seront portés sur l'inventaire supplémentaire du patrimoine d'histoire de la région.

Par ailleurs, nous avons appris auprès de la Direction de la culture qu'un dossier est en train d'être finalisé pour que le vieux quartier de la ville de Miliana soit classé comme site historique. Pour l'ins-

tant, on se heurte au problème qu'une petite zone de ce quartier n'a pas été encore cadastrée. Pour les besoins de la cause, on s'appuie sur un plan cadastral retrouvé dans les archives de la wilaya mère, Chlef, lequel plan a été élaboré en 1867. On indique qu'une fois le dossier ficelé, il sera soumis à la Commission nationale de classement des sites historiques, commission qui se réunira en février 2017.

Pour ce qui est du complexe religieux de Sidi-Ahmed-Benyousef, le saint tutélaire de la ville de Miliana, nous avons appris qu'il a été classé comme site relevant du Patrimoine historique national en 1978 et que la Manufacture d'armes de l'Emir Abdelkader a été classée en 1995.

Karim O.

SIDI-BEL-ABBÈS

Installation du nouveau président de la cour

Lors d'une cérémonie solennelle présidée par l'inspecteur général près le ministère de la Justice et Garde des sceaux, en l'occurrence M. Belhachem Tayeb, en présence du wali, des magistrats, des huissiers, des autorités locales dans la matinée d'hier, M. Bendalâa Ahmed a été installé comme président de la cour de Sidi-Bel-Abbès en remplacement de M. Bouhaloufa Farid qui, lui, a été muté vers la wilaya de Aïn Defla pour occuper les mêmes fonctions à la tête de sa cour.

En bref, c'est une permutation entre les 2 magistrats, l'un a rejoint Sidi-Bel-Abbès en provenance de Aïn Defla et l'autre magistrat a quitté Sidi-Bel-Abbès pour Aïn Defla, pour occuper les mêmes fonctions tous les deux.

A. M.

Une bande de malfrats sous les verrous

La police de Sidi-Bel-Abbès est parvenue, après des investigations, à interpellé une bande de malfrats composée de 8 personnes, auteurs de troubles à l'ordre public. Ces personnes, accusées d'association de malfaiteurs, dépôt d'armes prohibées et de troubles de l'ordre public, ont été arrêtées dans le quartier populaire de Benhamouda.

Sept d'entre elles ont été écrouées au début de la semaine en cours et une autre personne, en l'occurrence une jeune fille, bénéficie d'une citation directe.

A. M.

MÉCHERIA

UN MORT DANS UNE COLLISION ENTRE DEUX VÉHICULES

Une violente collision entre un poids lourd et un véhicule léger roulant en sens inverse a causé la mort d'un trentenaire répondant aux initiales de D.R., originaire de Aïn-Sefra. L'accident s'est produit dans la journée de dimanche dernier, sur les hauteurs de oued-Khabaza, situé à quelques encablures de la ville de Mécheria (RN6 Nord), a-t-on appris des éléments de la Protection civile. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'EPH de Mécheria et transférée vers sa dernière demeure Aïn-Sefra, où elle a été inhumée en début de soirée de la même journée. Une enquête a été aussitôt ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

B. Henine

BLIDA

Plusieurs foyers d'incendie de forêt circonscrits

Les incendies de forêt qui se sont déclarés dimanche dernier sur le piémont de Blida et plus exactement dans la commune de Bouarfa ont été tous circonscrits avant l'aube. Pour ce faire, la direction de la Protection civile de Blida a déployé de gros moyens matériels et humains dont une dizaine de camions anti-incendie et une cinquantaine de sapeurs-pompiers.

Toutefois, l'ampleur des feux a ravagé 33 hectares de forêt plantés de pins d'Alep et de chênes-lièges dont la région est

connue pour ces plantations. Par ailleurs, la colonne mobile de Chréa, sur les hauteurs de Blida, est intervenue en fin d'après-midi de dimanche dernier pour éteindre les feux qui se sont déclarés au lieu-dit Haqu-Feraoun où un hectare de maquis et de chênes verts sont partis en fumée.

Dans le même sillage, les éléments de la Protection civile de Mouzaïa, à 15 kilomètres à l'ouest de Blida, sont également intervenus le même jour pour circonscire l'incendie qui s'est déclaré dans la forêt dite N'haoua où deux hectares d'arbres notamment le pin d'Alep ont été ravagés.

M. B.



Les rendre plus attentifs

«C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas.»

(Victor Hugo)

L'étude de l'environnement naturel a pris une grande importance avec l'avènement de l'ère atomique et l'explosion démographique mondiale. L'homme peut agir désormais avec une puissance sans précédent sur le milieu vivant dont il ignore la plupart des mécanismes. Cette ignorance a déjà entraîné de nombreuses erreurs (pollution, dégradation des sols, disparition d'espèces). Pour y remédier, il s'est créé une nouvelle division fondamentale de la biologie : l'écologie, qui étudie les conditions

La seule destruction des forêts (partout où l'arbre recule, le désert avance) prépare le désastre écologique. Il y a bien longtemps, dans le Middle West américain, la transformation de la prairie (association végétale naturelle) en champ de céréales a donné le Dust Bowl (bol de poussière) décrit par John Steinbeck dans les Raisins de la colère.

d'habitat des êtres vivants. L'écologie scientifique nomme biosphère l'ensemble des organismes vivants et leur environnement terrestre, grand système unique englobant une multitude de systèmes aux dimensions variables (un lac, un désert) qui constituent autant d'écosystèmes aux contours nettement délimités. Elle montre que l'équilibre des écosystèmes et celui de la biosphère elle-même sont menacés par l'érosion, par l'épuisement des sols, par les pollutions que le phénomène de la biodégradation ne suffit plus à résorber, et par la dilapidation des ressources naturelles.

Aucun pays n'est à l'abri d'une déperdition dangereuse de sa substance animale et végétale.

Sans respecter l'existence des écosystèmes, la croissance sans fin épuise les ressources et accumule les déchets ; la biosphère étant limitée, on voit mal comment le système planétaire assurerait sa survie s'il ne s'autorégulait par l'arrêt de ce développement sauvage, irréfléchi, qui se fait aux dépens des classes et des pays pauvres (immigration des populations des îles de l'océan Pacifique, menacées par la montée des eaux).

La nature, c'est aussi nous. Doctement, des savants utilisent parfois le terme de «sphère de la raison», la nappe pensante (noosphère) pour désigner l'enveloppe matérielle de la terre ayant subi l'action des populations humaines devenues une grande force écologique. Friedrich Engels disait, il y a déjà plus d'un siècle : «Nous ne régnons nullement sur la nature comme un conquérant règne sur un peuple étranger, comme quelqu'un qui serait en dehors de la nature, mais nous lui appartenons avec notre chair, notre sang, notre cerveau...»

Nous sommes dans son sein et toute notre domination sur elle réside dans l'avantage que nous avons sur l'ensemble des autres créatures de connaître ses lois et de pouvoir nous en servir judicieusement.

L'indifférence et le laisser vivre ne sont plus de mise. Il faut créer et répandre une morale écologique.

L'écologie scientifique dicte son impératif de modération à l'action écologiste : **«ralentir, réfléchir, réorienter».**

Les hommes sont tous solidaires de l'écosystème mondial. «Une seule terre, un seul peuple !» Mais cette idée de solidarité universelle n'entre pas aisément dans les esprits et les cœurs.

Dans la nature, tout s'enchaîne pour assurer l'équilibre et le renouvellement de la vie sur la terre.

Il se trouve que dans la série des dégradations introduites par l'homme, tout s'enchaîne aussi, rigoureusement, pour menacer cet équilibre naturel.

Par d'innombrables maillons interposés (défrichage, surpâturage, désertification, mines, carrières, circulation, tourisme...). L'expansion démographique aboutit à l'appauvrissement de la faune et de la flore dans le monde. 25 000 espèces végétales, 1 000 espèces de vertébrés, parmi lesquels une quantité de plantes et d'animaux irremplaçables pour leurs propriétés alimentaires ou médicamenteuses, sont en voie de disparition. La seule destruction des

forêts (partout où l'arbre recule, le désert avance) prépare le désastre écologique.

Il y a bien longtemps, dans le Middle West américain, la transformation de la prairie (association végétale naturelle) en champ de céréales a donné le Dust Bowl (bol de poussière) décrit par John Steinbeck dans les *Raisins de la colère*.

Protection des espèces végétales
en voie de disparition

«C'est injuste de corrompre les règles de la nature.»

(Montaigne)

La terre est un astronef lancé à travers l'espace avec ses passagers et des réserves de provisions déjà bien entamées ! On estime à 25 000 environ (sur un total de 250 000 espèces) le nombre des végétaux vasculaires rares vulnérables ou en voie de disparition sur les cinq continents. Nombre de médicaments sont tirés des plantes sauvages (curare, cocaïne, quinine). Avec celles qui disparaissent se perd une réserve inexploitée de substances médicamenteuses.

Le cèdre des Bermudes, le bois de fer des Seychelles, l'ébénier de l'île Maurice, fournisseurs de matériau noble, ont été victimes de maladies, de surexploitation ou de l'extension de cultures vivrières.

L'agriculture et l'élevage des ruminants domestiques mobilisent des surfaces considérables, ce qui laisse d'autant moins de place disponible pour la faune et la flore sauvages. Le dernier santal de l'île Robinson Crusoe (archipel Juan Fernandez) a disparu en 1916.

Nombreuses sont les espèces (bignonia de Nouvelle-Zélande, acajou de l'Equateur, palmier de la République dominicaine) qui ne comptent plus que quelques représentants, quand elles ne sont pas réduites à un seul exemplaire.

Les variétés uniques d'une espèce : le «gamhen» du Yémen, la seule cucurbitacée arborescente ; la droséracée dionaea, plante insectivore d'Amérique du Nord ; ou telle graminée de l'Inde croissant sous la poussière humide des cascades ; ou telle composée préglaciaire de l'île de Malte sont à préserver pour leur valeur scientifique. D'autres pour des qualités esthétiques qui les rendent précieuses en horticulture : daphné arbuscula, buisson fleuri

des Canaries ; notylia bicolor, orchidée d'Amérique centrale...

Chez nous, les cèdres de l'Atlas blidéen et des Aurès, le sapin de Numidie des Babors, le chêne-zéne, le chêne-liège, le pin maritime, leur superficie régresse d'année en année. Les incendies, l'abattement clandestin, le déboisement sont la principale cause. Les grandes étendues de champs d'alfa des hauts plateaux sont victimes de surpâturage.

Il faut arrêter le désastre ! Le désert avance à grands pas. A préserver aussi, dans la région de Djanet à l'extrême sud-est du pays, un cyprès rarissime : le cyprès dupreziana qui est en voie d'extinction.

Le déclin des espèces prouve la dégradation des écosystèmes au sein desquelles elles prospéraient. Les agents de cette dégradation sont en premier lieu la croissance démographique et ses effets : défrichage, surpâturage, désertification.

L'exploitation des forêts, les mines et carrières, l'industrialisation, l'urbanisation, la pollution des eaux, la circulation routière, le tourisme prédateur se conjuguent pour arracher les plantes à leur milieu. Les habitats naturels sont aussi attaqués par la multiplication des voies de communication (pour la voie express qui dessert le nouveau pont Salah-Bey de Constantine, des centaines d'arbres : pin d'Alep et eucalyptus centenaires ont été abattus ; la forêt luxuriante du Mansourah rayée de la carte !), des grands équipements publics (centrales, barrages...), les dépotoirs, les extractions de matériaux dans les dunes ou les rivières... les campings et les circuits touristiques s'accompagnent d'un excès de fréquentation de certains sites, ce qui entraîne piétinement de la flore et dérangement de la faune. Enfin, l'agriculture moderne, avec sa mécanisation, ses engrais chimiques, ses désherbants, ses insecticides, et l'industrie, avec ses polluants rejetés dans l'air, les rivières et les mers modifient considérablement les habitats naturels.

Des pays comme le Brésil déboisent pour étendre la culture de la canne à sucre qui sert à la fabrication du biocarburant dont il est le premier exportateur mondial. Les Etats-Unis et l'Europe consacrent eux aussi de grandes étendues de terres agricoles à

L'enseignement scolaire ne doit pas seulement être fondé sur la lecture de livres, mais fait de plus en plus appel aux ressources des jardins de manière à montrer, selon les données locales, à l'enfant la part mystérieuse encore de la nature et la part de l'homme ainsi que l'union des deux efforts pour créer.

la culture du maïs, du colza, du tournesol, de la betterave, du blé nécessaires à la production des agro carburants. Partout où l'arbre recule, le désert avance. Il progresse de 100 000 hectares au nord du Sahara, de 13 000 hectares aux confins du Thar en Inde, de 2 à 3 km au Chili sur un front de 80 à 160 km. Nous sommes menacés d'un désastre écologique qu'on ne surmontera qu'en extirpant du globe les racines de la pauvreté.

La pédagogie de l'environnement :
les jardins scolaires

«Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendez curieux.»

(J.-J. Rousseau)

Dans un domaine dont dépend directement la vie quotidienne des hommes s'imposent plus qu'ailleurs le contrôle des

Par Abdelhamid Benzerari



citoyens et leur participation effective à l'aménagement de leur existence. La pensée écologique est une pensée globalisante, multidimensionnelle, interdisciplinaire. C'est-à-dire capable de penser les biens concessionnels entre plusieurs disciplines traditionnellement séparées telles la chimie, la biologie, la technologie, la zoologie, la botanique, la sociologie, la médecine, etc. En ce sens, l'écologie, pensée scientifique qui se veut à la fois globale et rigoureuse, est presque une gageure épistémologique. La crise écologique que nous connaissons est le résultat d'une contradiction entre le caractère limité des ressources et des possibilités de régulation naturelles et le caractère d'accumulation et de croissance illimitées des processus techno-économiques de la civilisation industrielle récente.

Pour cela, une véritable technologie est nécessaire, qui ne se contente pas de réglementer les nuisances, mais qui substitue, dans chaque secteur d'activité, le ménagement au gaspillage, le recyclage à la pollution, l'équilibre à la banqueroute écologique.

Dans un domaine dont dépend directement la vie quotidienne des hommes s'imposent plus qu'ailleurs le contrôle des citoyens et leur participation effective à l'aménagement de leur existence.

Plus que toute autre étude, les sciences de la nature, à condition qu'elles soient

enseignées dans un esprit et avec des méthodes appropriées, permettent de développer l'esprit d'observation.

Cet esprit manque à un grand nombre d'hommes. Il peut et doit être développé à l'école : savoir regarder, épier, analyser les phénomènes que l'on voit, que l'on perçoit à l'aide des sens, noter les faits avec exactitude, les retenir pour comparer et déduire n'est pas une capacité également répartie chez les hommes. Elle doit être, chez l'enfant, soigneusement cultivée car elle est nécessaire pour le préparer à prononcer un bon jugement et lui inspirer une conduite raisonnable.

L'enseignement scolaire ne doit pas seulement être fondé sur la lecture de livres, mais fait de plus en plus appel aux ressources des jardins de manière à montrer, selon les données locales, à l'enfant la part mystérieuse encore de la nature et la part de l'homme ainsi que l'union des deux efforts pour créer.

aux phénomènes de la nature !

«Le milieu naturel, institué par une ferme, des champs, des prairies, des animaux à élever, des plantes à semer, à soigner, à récolter, représente le vrai matériel intuitif capable d'éveiller et de stimuler les forces cachées dans l'enfant», disait le médecin et pédagogue belge Decroly.

Allons donc aux choses dans le jardin scolaire, entretenu par les élèves, où les fleurs (roses, soucis, pensées, violettes, tulipes, jasmin, iris, lys, chrysanthèmes, jacinthes, cyclamen...), les arbres d'ornement (bougainvilliers, lilas, glycines, acacias, mimosa...), les arbres fruitiers, les graines qui germent, les fleurs et les fruits qui se développent sont observés jour après jour. Les plantes d'intérieur sont alignées dans les couloirs propres et protégés de l'établissement ; elles sont entretenues régulièrement par les écoliers.

Au bord des fenêtres, les pots de plantes fleuries qu'arrosent à tour de rôle les élèves de la classe, sous le regard attentif du maître..., il faut dire cette fierté des enfants d'une école de Bab-El-Kantra à Constantine présentant aux parents d'élèves et responsables de l'éducation, à chacune de leurs visites, les beaux régimes de bananes pendants d'un bananier qu'ils ont planté et soigné avec leur enseignant dans le jardin de l'établissement.

Il faut croire à la valeur pédagogique des jardins et de l'école fleurie. Les fleurs du bouquet posé sur la table de la maîtresse attirant naturellement les regards des enfants sont infiniment les plus belles. C'est une note de gaieté et de couleurs. Ces fleurs s'élèvent à l'aise, sur de longues tiges ou s'infléchissent gracieusement suivant le port : elles font alors une impression de liberté élégante qui n'est pas à dédaigner pour l'éducation esthétique et morale, mais aussi elles sont vraies et auront réveillé sûrement des vocations de fleuriste, d'horticulteur, de botaniste dans l'esprit et le cœur des écoliers. Une école verte, fleurie, accueillante, habituera l'élève à vivre dans une atmosphère de beauté, puis contribuera à développer en lui le sentiment esthétique, le goût des fleurs (sur les bords des fenêtres, aux balcons, dans les jardins) et l'amour des espaces verts.

L'environnement, un centre d'intérêt

«Ces feuilles qui tombent comme nos ans, ces fleurs qui se fanent comme nos heures, ces nuages qui fuient comme nos illusions... Ces fleurs, qui se glacent comme notre vie ont des rapports secrets avec nos destinées...»
(Chateaubriand)

Dans le but de chercher à sensibiliser le monde scolaire au respect des écosystèmes, l'école doit définir un enseignement attentif à l'environnement en utilisant très largement des expériences concrètes d'étude du milieu. L'élève, ainsi sensibilisé, prendra conscience des défis à relever pour la protection de la nature.

La vie scolaire tend, en effet, à devenir un milieu clos, à l'abri, dans une enceinte donnant, par l'enseignement par les livres, une image dont la réalité se situe au-delà de l'écriture.

Proposer une pédagogie de l'environnement, c'est tenter de repousser les murs de la classe. Le lac, l'oued, le champ de blé, la montagne, la forêt, l'arborétum, la pépinière, l'oasis, les dunes, le chott, le verger, le potager, chez le fleuriste, s'offrent comme autant de thèmes d'exercices innombrables pour l'observation, l'association, l'expression. Ils créent le dépaysement et suscitent de ce fait la curiosité et la découverte.

Ils aident aussi l'enfant à conquérir son espace, à élargir sa vision des choses et des êtres. Ils permettent de renouer avec la nature et les éléments, l'air, l'eau, la terre, les plantes et les fleurs qui sont autant d'occasions de contribution, de confrontation, de connaissance sensible, indispensable support à l'élaboration des idées.

Les travaux pratiques, les leçons de choses, de géographie, d'histoire, de biologie, de chimie sont tous spécialement orientés vers l'étude du milieu naturel et la découverte de l'environnement. Tout est possible en ce domaine : l'organisation de classes d'enquête, de classes de plein air, de classes promenades ; la participation à des campagnes d'assainissement, de salubrité et d'hygiène à l'intérieur comme aux abords immédiats de l'école, sensibiliseraient l'enfant aux effets nocifs de la pollution sous toutes ses formes (décharges sauvages de détritus, déversement d'eaux usées...) et développeraient en lui le sens de la solidarité, du dévouement. S'impliquer dans une opération de reboisement animé par un technicien des forêts ne serait pas de trop. Les arbres contribuent largement à

Comment mesurer le diamètre d'une coquille d'escargot ? L'escargot voit-il les objets qu'on lui présente ? Comment se reproduit-il ? Peut-on voir ses œufs ? Quand ? Où ? Que doit-on en faire pour les voir éclore ? Autant de questions qui peuvent être posées à l'enseignant. Plus tard, on les racontera, puis on les représentera en des dessins charmants et colorés, reflets de la perception, du potentiel et de l'individualité de chaque élève.

la protection, à la richesse et à la parure d'un pays.

Le domaine forestier fait peu de chagrin : il rétrécit à vue d'œil. L'ensemble des forêts du globe dégagerait actuellement près de 40 000 milliards de tonnes d'oxygène ; merci pour nos poumons ! Si le centre d'intérêt choisi est centré sur la protection de la faune et de la flore de la localité, il s'ensuivra des débats fructueux, des textes libres et des résumés déjà appris d'avance car expliqués et conçus sur le terrain.

«Sans plante verte, pas de vie»

«La forêt précède l'homme, le désert le suit»

(Anonyme)

Les associations nationales de protection de l'environnement peuvent aider l'école en y organisant des projections, des expositions avec la collaboration de spécialistes (conservateurs des forêts, inspection départementale de l'environnement, ingénieur chimiste, biologiste, médecin...) suivies de mini-débats, de mini-colloques.

L'apport du multimédia est aussi souhaité pour que l'enfant soit en mesure de voir plus clair en ses actions et marche avec assurance en cette vie. Il s'éveillera en lui la conscience que l'homme n'est pas sans recours contre les transformations qui s'opèrent sous ses yeux, anarchiques et polluantes parce qu'incontrôlées. Il se développera en lui, en même temps, le sentiment d'une responsabilité poussant à l'action pour le bien de tous et pour un équilibre qu'il apprend à respecter.

Les interrelations entre les êtres vivants et les grandes lois qui gouvernent les mondes végétal et animal incitent nécessairement les jeunes au respect de l'homme, de ses activités, de son patrimoine culturel, aux préoccupations d'ordre esthétique et

en même temps à un civisme éclairé. La protection de l'environnement n'est en effet ni une exigence désincarnée ni un devoir abstrait, c'est une tâche permanente et quotidienne, un idéal collectif que chaque individu peut et doit faire progresser à la mesure de ses moyens. Lieu géométrique des réflexions sur l'action éducative, la nature peut également jouer le rôle d'école de civisme pour les jeunes d'aujourd'hui.

Le rôle pédagogique des vivariums

«C'est que vents, ondes, flammes, arbres, roseaux, rochers, tout vit ! Tout est plein d'âmes.»

(V. Hugo)

L'initiation biologique et expérimentale à l'école élémentaire doit contribuer de la meilleure façon à la formation générale des élèves, leur donnant très tôt la joie de vivre, de connaître la vie et ses mystères, de protéger la nature dans l'intérêt même de l'homme, le désir d'apprendre, de toujours mieux faire, finalement l'envie et le moyen de grandir.

L'observation de l'escargot est un exercice sensoriel débouchant sur un apprentissage de vocabulaire. Il y a un rapport avec le vécu, les pratiques instrumentales, l'autonomie de l'enfant, la nécessité d'un effort d'abstraction : c'est l'objet qui détient la vérité.

Ainsi, l'enfant prend l'habitude de s'étonner, de chercher à comprendre et forge à sa mesure les instruments intellectuels d'une compréhension ultérieure ; cet acte pédagogique consiste à lui faire sentir que l'analyse du monde est une nécessité. L'esprit éveillé prend alors conscience des faits du monde et de leurs rapports. Ne dit-on pas, en science pédagogique, que l'éveil est l'étincelle qui établit les synthèses ? La présence d'animaux à l'école, qui devient de ce fait le prolongement naturel de la vie génère une sécurisation qui stimule la scolarisation et l'insertion des enfants dans le groupe scolaire. L'animal fait sortir l'enfant de lui-même pour s'ouvrir à l'autre et sa présence autour de l'homme est indispensable à son humanité. Au niveau de tous les paliers de l'enseignement, il est donc nécessaire d'apprendre aux élèves à respecter l'animal qui est un être sensible et non pas un jouet ou un objet quelconque. On s'efforcera systématiquement d'inculquer à l'écolier non seulement une saine curiosité, mais le sentiment de l'unité des êtres, le respect de la vie, l'horreur de toute souffrance, en un mot une sympathie.

C'est donc bien ce respect pour les bêtes et les plantes qu'il faut faire germer chez l'enfant, non seulement dans le but de former des défenseurs des animaux et de la nature, mais avant tout pour en faire un homme sain et équilibré. La croisade pour la défense de l'humanité ne peut réussir que si l'éducation, qui doit reposer sur le respect intelligent de la faune et de la flore, apporte une vue claire des problèmes de l'homme de son avenir ambigu, de sa puissance et de sa fragilité.

«L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant.»

(Pascal)

Nous croyons fermement que l'intelligence des individus est assez remarquable pour concevoir et appliquer les moyens de faire échec aux dangers qui menacent l'aventure humaine. La société des hommes doit s'organiser, elle a tous les moyens pour découvrir les clés d'une organisation qui la mettrait à l'abri, et penser en premier lieu à une inversion économique : l'adoption d'une autre économie, fondée sur la préservation vitale et non plus sur le profit et le rendement ; une inversion aussi dans les valeurs morales et sociales, car la morale écologique n'est pas celle que privilégie notre société.

«L'accélération de ces derniers siècles, mutation provoquée par l'intelligence, risque d'être catastrophique, sauf si cette intelligence parvient à prendre le dessus sur la stupidité de ceux qui provoquent les pollutions de toutes sortes», confiait le volcanologue Haroun Tazieff.

La bonne gestion à long terme de la maison terre ne pourra pleinement se développer sans la participation active du plus grand nombre et son triomphe assurera dès lors la protection, l'aménagement écologique, la reconstitution du patrimoine naturel, devenu le bien de tous, pour aujourd'hui et pour demain.

A. B.

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Cris et tics !

Par Kader Bakou

Des « tireurs d'élite » de la critique ont critiqué de récentes coproductions audiovisuelles algéro-tunisiennes, en distribuant, du coup, le mauvais rôle aux producteurs de notre voisin de l'Est.

La comédienne de théâtre et actrice à l'écran Samira Sahraoui a créé, dernièrement, sa propre société de production audiovisuelle, dont le siège est à Annaba. Dans une émission de la télévision publique algérienne, elle a révélé que 70% de son personnel technique est tunisien. Ce n'est pas par choix, car Samira Sahraoui a expliqué que faute de formation en Algérie dans les métiers du cinéma, il y a actuellement une pénurie de personnel spécialisé.

Ceux qui critiquent les coproductions avec les Tunisiens, ne savent même pas que certaines « productions nationales » sont réalisées grâce aux compétences tunisiennes !

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

FESTIVAL

Les belles soirées de Djemila

La 12^e édition du Festival arabe de Djemila s'est ouverte par une soirée maghrébine par excellence, en présence du ministre de la Communication, des autorités locales de la wilaya de Sétif et d'un public nombreux. L'assistance a vécu des moments de pur bonheur dans une soirée placée sous le signe de la musique maghrébine. Le chanteur algérien Imad Bacha a ouvert le bal en gratifiant le public avec *Ana assli chaoui*, *Ya ledjamala* et *Ma zal al hal* du regretté cheb Hasni. Le Marocain Hatem Ammour a pris le relais et lancé *Allo finek* et *Ana laoual*, chaleureusement accueillies par l'assistance. La Mauritanienne Mona Dandani, cheb Djilani de Libye et la Tunisienne Dorsaf Hamadani se sont succédé sur scène gratifiant les présents d'un cocktail riche et diversifié de la musique maghrébine authentique.

Avant l'ouverture de cette 12^e édition du Festival arabe de Djemila, le directeur général de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), Lakhdar Bentorki, a annoncé que des stars de la chanson arabe prennent part à cette nouvelle édition du festival dont Wael Dassar (Liban), Haythem Khalayli (Palestine) et Saber Rebaï (Tunisie).

M. Bentorki a également signalé que les promus de l'émission de la Télévision algérienne dédiée au chant «Alhan oua chabab» participeront à cette édition. Il a aussi affirmé que l'ONCI œuvre à promouvoir le Festival arabe de Djemila et à le placer parmi les événements phares de la scène culturelle arabe. De son côté, le directeur de la communication et du marketing auprès de l'ONCI, Samir Mefteh, a indiqué à l'APS que 580 artistes entre chanteurs et musiciens représentant 41 troupes musicales ont été conviés à cette nouvelle édition du festival de Djemila, soulignant qu'un budget de 120 millions de dinars a été alloué à cette manifestation.

À l'affiche de la deuxième soirée de ce Festival qui devra se poursuivre jusqu'au 30 juillet courant, figurent le chanteur Wael Dassar et les artistes algériens Massinissa, Nada Rihane, Boualem Chaker et Yacine Tiger.

RAP

Kery James, l'autre combat du siècle

Vers l'âge de 13 ans, Alix Mathurin fonde avec trois de ses amis, le rappeur Harry et les danseurs Teddy et Selim, le groupe *Ideal Junior*. Il quitte ensuite ce groupe, et se convertit à l'Islam avant de se lancer dans une carrière solo sous le nom de Kery James.

Kery James, est-il le Mohamed Ali du rap ? Le rappeur français ne le cache pas et revendique même le style. Dans le morceau intitulé *Mouhammad Alix*, il montre sa carte d'identité : «Je suis Mouhammad Alix. Ils font des singles, je fais des classiques. Vole comme un papillon, pique comme une abeille.» Dans le même morceau, il clame tout haut : «Le combat continue jusqu'à Parkinson. Je sais d'où je viens, pour qui je me bats. Pro-palestinien, comme Mandela, Je lâche rien comme Lumumba. Je garde la tête haute, donc je prends des coups bas.»

Dans le single *Racailles* sorti le 14 juillet 2016, il dit concernant le «système» en France : «Payer pour propager sa haine. Semer des graines récoltées par le FN. Pour vous, même Marine Le Pen est devenue fréquentable. Qui-conque combat l'Islam peut s'asseoir à votre table. Incapables de gouverner vous divisez. Incapables de rassembler vous stigmatisez.»

Plus loin dans le même morceau : «Au pays dit des droits de l'Homme, l'Etat d'urgence est devenu la norme. Et vous prétendez faire la leçon au monde entier. Imposer la démocratie à coups de mortier. Sans pitié vous avez buté Kadhafi. Aujourd'hui dans quel état se retrouve la Libye?»

Dans le single *Vivre ou mourir ensemble* sorti en janvier 2016, Kery James dit aussi : «Si les rêves de paix sommeillent certainement en chacun, on peut perdre son huma-

rité dans un labyrinthe de chagrin. Comment raisonner face aux soldats de la démesure? La peur nous fera prisonnier des ennemis de la clémence. Architectes de la destruction, maçons de l'horreur. Cultivateurs d'abomination, qui confondent beauté et laid (...). Plongés dans l'excès, noyés dans la vanité, les plus ignorants se croient l'élite de l'humanité (...). C'est le jeu de la division, du commerce, de la terreur. Comment faire sombrer la Nation dans la déraison puis l'horreur ? Des chefs d'orchestre sordides instrumentalisent nos peines. De prêtres cupides qui détestent plus qu'ils n'aiment. Ceux qui désirent l'affrontement souvent ignorent sa réalité. Leur arrogance n'a d'égal que leur lâcheté. Ils soufflent sur des braises, planqués dans leur confort. Nous chantent la *Marseillaise* tant que la mort reste inodore. Ils pensent la guerre, mais ne porteront jamais le treillis. Quand on manquera de cimetières, ils fuiront le pays. Le laissant livré à lui-même, à feu et à sang (...). Semeurs de troubles, fourbes, névrosés. Cracheurs de venin au cœur sclérosé. Racistes décomplexés qui conceptualisent la haine (...). Leurs paroles mettent des mots sur ce que leur cœur souhaite en secret. Ils n'se sentiront apaisés que lorsque les musulmans seront traqués, lorsque les musulmans seront brusqués, persécutés pour leurs choix. Lorsque les musulmans seront parqués, exécutés pour leur foi Ils veulent nous plonger



Photo : DR

dans une guerre totale sans lendemain. En cela les terroristes et eux poursuivent le même dessein» (...) À bout d' souffle, la France est en apnée. Maintenant on s' rend compte à quel point précieuse est la paix. Faut-il perdre un bienfait pour en apprécier la valeur ? (...) De la Libye à la Syrie, ils reproduisent les mêmes erreurs. Leur politique extérieure nous fait saigner de l'intérieur. Expansion guerrière à peine maquillée. Ambitions pécuniaires, sous couvert d'humanité. Condamnations arbitraires puis silences injustifiés. Utilisation vulgaire du concept de liberté (...) Comment condamner ici, tout en finançant là-bas ? Nous sommes otages de vos jeux de pouvoirs que vous faites passer pour des combats. Du sang sur les mains, du pétrole dans la rétine. Les prétendus droits humains, chaque jours ils les piétinent, soutiennent ceux qui les combattent, combattent ceux qu'ils soutiennent.»

En conclusion : «Pendant qu'ils fous taillent des innocents. Je m'évade dans le sourire d'un enfant. Chacune de nos nuits attend son soleil. Faut-il que l'on meurt pour quitter le sommeil. On n'a plus l'choix et il me semble. On doit vivre ou mourir ensemble.»

Kery James, de son vrai nom Alix Mathurin, est né le 28 décembre 1977 aux Abymes, en Guadeloupe. Il est considéré par la presse spécialisée et

le public comme la figure de proue du rap conscient. Son œuvre évoque notamment la vie en banlieue et les inégalités dans la France actuelle.

Vers l'âge de 13 ans, il fonde avec trois de ses amis, le rappeur Harry et les danseurs Teddy et Selim, le groupe *Ideal Junior*. Il quitte ensuite ce groupe, et se convertit à l'Islam avant de se lancer dans une carrière solo sous le nom de Kery James. Il publie son premier album, *Si c'était à refaire*, en 2001. En 2003, Kery James apparaît dans le DVD documentaire *Si tu roules avec la Mafia K'1 Fry*, dans lequel il apporte son témoignage. Il réalise un projet, «Savoir et vivre ensemble», pour lequel il réunit rappeurs, chanteurs et sportifs, qui prône l'unité dans le contexte de l'après-11 septembre 2001.

En 2005, il publie son troisième album solo, *Ma vérité*, qui comprend quatorze titres, dont *J'aurais pu dire*, *Les miens* et *Hardcore*, avec la participation de Iron Sy. Il publie son quatrième album solo, intitulé *À l'ombre du show business* en 2008, qui est propulsé, dès la première semaine, à la troisième place des classements français. Il sera suivi par *Réel* (2009), *92-2012* sorti en 2012 et *Dernier MC* (2013).

Kery James travaille actuellement sur l'album *Mouhammad Alix* dont la sortie est prévue en septembre 2016.

Kader B.

FESTIVAL DU CINÉMA AFRICAIN DE KHOURIBGA

La route d'Istanbul de Rachid Bouchareb primé

Le long métrage de fiction, *La route d'Istanbul*, du réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb, a remporté le Prix du meilleur scénario au 19^e Festival du cinéma africain qui a pris fin samedi à Khouribga (sud-ouest du Maroc), rapporte la presse marocaine.

En compétition officielle avec quatorze autres longs métrages issus de douze pays, le film sorti en 2016 évoque le calvaire d'une mère pour récupérer sa fille partie en Syrie pour rejoindre les groupes terroristes et la convaincre de revenir en

Belgique, son pays natal. Par cette œuvre coproduite par l'Algérie, la France et la Belgique, le réalisateur d'*Indigènes* traite de la radicalisation et de l'extrémisme à travers l'histoire d'une adolescente qui, influencée par la pensée radicale d'un jeune, décida de l'accompagner en Syrie. Coscénarisé avec l'écrivain Yasmina Khadra, Olivier Lorelle et Zoe Galeron, le film qui a participé à la dernière Berlinale 2016 se veut un récit sur le désarroi et la souffrance des parents de djihadistes, selon son réalisateur.

Quinze films ont concouru pour décrocher les différents prix de la compétition officielle, dont le jury est présidé par le sociologue français Edgar Morin.

Le Grand Prix du festival est revenu au film éthiopien *Lamb* de Yared Zeleke, alors que le réalisateur marocain Saïd Khallaf s'est adjugé le Prix spécial du jury pour son film *A mile in my shoes*.

Fondé en 1997, le Festival du cinéma africain à Khouribga vise à promouvoir le cinéma africain, représenté à travers ses cinéastes et leurs nouvelles productions.

Actucult

LIBRAIRIE CHAÏB-DZAÏR

(1, AVENUE PASTEUR, ALGER)

Mardi 26 juillet à 16h30 : Les Editions Anep organise une rencontre autour du thème «Humour en librairie», autour de titres d'ouvrages de grands écrivains.

OPÉRA D'ALGER (OULED FAYET, ALGER)

Jusqu'au 30 juillet à 20h : L'ONCI, en collaboration avec Bemad Production, et en collaboration avec l'ENTV et l'ENRS organise un spectacle de la troupe indienne Beyond Bollywood.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN D'ALGER (EL-BIAR, ALGER)

L'Institut culturel italien d'Alger informe que les cours de langue italienne pour la session d'automne 2016-2017 débiteront le 15 septembre 2016. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de l'IIC du dimanche au jeudi de 10h00 à 14h00. Une réduction des frais d'inscriptions est accordée aux premiers dix inscrits. Pour plus d'information, contacter au 021 92 38 73 ou envoyer un e-mail à l'adresse: iicalgeri@esteri.it

FESTIVAL MUSICAL DE DJEMILA (WILAYA DE SÉTIF)

Mardi 26 juillet 2016 : Soirée variée animée par Rym Nasri (Syrie), Anas Karim (Syrie), Amal Wahbi, groupe Raïna Raï et Mohamed Laâraf.

Mercredi 27 juillet 2016 : Soirée variée animée par Haitham Khalaily, (Palestine), Hummam (Irak), cheb Wahid, cheba Sihem et Hassiba Amrouch.

Judi 28 juillet 2016 : Soirée variée animée par Walid Taoufik (Liban), Fella Djazairia, Abdou Deriassa et Kenza Morsli.

Vendredi 29 juillet 2016 : Soirée variée animée par Hazem Cherif (Syrie), Youcef El Oumani (Oman), Benzina, cheb Hossem et cheb Aras.

Samedi 30 juillet : Soirée variée animée par Saber Rebaï (Tunisie), Bekakchi El Kheir et Sraoui.

THÉÂTRE DE PLEIN AIR CASIF DE SIDI FREDJ (WILAYA D'ALGER)

Mardi 26 juillet 2016 : Soirée variée animée par Amina Zohir, Ilham Chaouia, Toufik Nadroumi et cheb Arras.

Mercredi 27 juillet : Soirée variée animée par Khalid Benani et Sofia Sadek.

Judi 28 juillet 2016 : Soirée variée animée par Anas Karim et Rym Nasri.

Vendredi 29 juillet 2016 : Soirée variée animée par Hummam et Haïtem Khelaily.

MAISON DE LA CULTURE OULD-ABDERRAHMANE-KAKI

(MOSTAGANEM)

Jusqu'à la fin du mois de juillet : Exposition de peinture «25^e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER)

Jusqu'à la fin du mois de juillet : Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

CIRQUE NATIONAL D'ALGÉRIE CIRQUE AMAR (CHAPITEAU PLACE ARDIS, PINS-MARITIMES, ALGER)

Jusqu'au 30 juillet : Spectacles du cirque Il Florelegio.

**ALORS QUE LA DÉCISION
DU CIO A SUSCITÉ DE
NOMBREUSES CRITIQUES**

La Russie soulagée

La Russie et ses sportifs ont poussé hier un soupir de soulagement après la décision du Comité international olympique (CIO) de ne pas exclure le pays des Jeux olympiques de Rio (5-21 août), reléguant cette responsabilité aux fédérations internationales.

Cette décision a suscité de nombreuses critiques dans le mouvement olympique, alors qu'un rapport indépendant du juriste canadien Richard McLaren, à la demande de l'Agence mondiale antidopage (AMA) a mis en évidence un système de dopage d'Etat dans le sport russe de 2011 à 2015. L'AMA s'est ainsi dite «décue» tandis que l'Usada, l'agence américaine antidopage, a parlé de «désordre» créé par le CIO. En Russie, où le sport et les médailles sont une priorité nationale, le soulagement était immense. «Nous nous félicitons naturellement» de la décision du CIO, a ainsi estimé le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, évoquant une «décision positive». «Cette décision n'est pas mauvaise pour nous. Elle a été prise et nous devons la respecter», a déclaré à l'AFP le président du Comité pour le sport à la Douma (chambre basse du Parlement), Dmitri Svichtchev, tout en regrettant que les sportifs russes ayant déjà été contrôlés positifs pour dopage, soient privés des Jeux. «Vous ne pouvez pas punir quelqu'un deux fois pour la même peine», a-t-il déclaré. Ces conditions devraient notamment empêcher le cycliste Ilnur Zakarin, vainqueur cette année d'une étape du Tour de France et suspendu en 2009 pour prise de stéroïde, de participer aux Jeux. La quadruple championne du monde de natation Yulia Efimova, contrôlée positive en 2014 à un stéroïde et suspendue 16 mois, devrait également être absente de Rio, tout comme sa coéquipière Natalia Lovtsova, suspendue en 2013. La médaillée olympique d'haltérophilie Tatiana Kashirina, sanctionnée en 2006, pourrait aussi être privée des Jeux.

Gymnastes et escrimeurs déjà à Rio

Les sportifs russes ne pourront aller à Rio qu'après y avoir été autorisés par leurs fédérations de tutelle, qui passera au crible leur CV antidopage et s'assurera qu'ils ont tous subi des «contrôles crédibles» faits hors de Russie. Première à réagir, la Fédération internationale de tennis (ITF) a donné son feu vert à la participation des huit joueurs et joueuses de tennis sélectionnés par la Russie. La décision de la Fédération internationale de judo, qui avait soutenu la Russie avant même que se prononce le CIO, devrait rapidement suivre. Les patrons des fédérations russes d'escrime et de pentathlon ont estimé hier que leurs sportifs seraient autorisés à concourir à Rio, mais attendent une confirmation officielle qu'ont déjà reçu les archères russes, championnes du monde. Mais certains sportifs n'ont pas attendu pour s'envoler à Rio. C'est le cas des escrimeurs ou des gymnastes, dont l'entraîneur principal, Valentina Rodionenko, a assuré à l'agence de presse TASS : «Le pire est derrière nous.» La majorité de la sélection s'envolera pour Rio jeudi. Pour les 68 athlètes privés de JO à cause de la suspension de la Fédération russe d'athlétisme, il n'y a en revanche plus aucune chance d'aller à Rio après la décision jeudi du Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne. «Notre bataille pour Rio est terminée», a regretté la star du saut à la perche Yelena Isinbayeva, qui visait à Rio une troisième médaille d'or olympique avant de prendre sa retraite. Si le CIO a pris des sanctions, elles visent avant tout Yuliya Stepanova, la lanceuse d'alerte à l'origine des révélations sur le dopage russe. Cette spécialiste du 800 mètres sera privée de JO, car elle a été sanctionnée pour dopage dans le passé, ce qui a là-aussi suscité un tollé parmi les responsables de l'AMA et de l'Usada. Stepanova a eu ce qu'elle mérite, a estimé Komsomolskaïa Pravda, donnant le ton des médias locaux sur la sanction contre l'athlète. Un journaliste de ce tabloïd avait comparé l'athlète russe à une collaboratrice des nazis.

JO-2016

À J-10 DES JO-2016

Avec sa décision sur la Russie, le CIO divise le mouvement sportif

● A 10 jours du coup d'envoi des JO-2016, le mouvement sportif mondial est divisé, comme rarement dans son histoire, après la décision dimanche du CIO de ne pas exclure la Russie du rendez-vous de Rio (Brésil).

La Russie, pourtant reconnue coupable par le CIO lui-même d'avoir instauré un système de dopage d'Etat dans tous les sports de 2011 à 2015, sera bien à Rio. «Cela ne plaira sans doute pas à tout le monde», a admis le président du CIO Thomas Bach. C'est le moins que l'on puisse dire, à lire la réaction de l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui a mis en évidence l'existence du système de dopage russe. «L'AMA est décue», selon son président Craig Reedie: si le CIO avait suivi sa recommandation d'exclure la Russie des JO de Rio, «cela aurait assuré une approche claire, forte et harmonisée». Au lieu de cela, «l'approche adoptée» — demander aux fédérations internationales de faire le tri parmi les sportifs russes — «et les critères décidés vont inévitablement mener à un manque d'harmonisation, à des recours potentiels et à une protection moindre des athlètes propres», s'est inquiété le directeur général de l'AMA, Olivier Niggli.

«Triste jour pour le sport»

A la puissante et influente Usada, l'agence américaine antidopage, le directeur exécutif Travis Tygart, tombeur du cycliste Lance Armstrong, parle de «désordre» créé par le CIO. «C'est si frustrant que le CIO demande de prendre le relais aux fédérations internationales, qui peuvent ne pas avoir l'expertise appropriée ou la volonté collective d'agir», a-t-il relevé. «C'est un triste jour pour le sport», a souligné l'Inado, l'Institut international des agences antidopage,

résumant le sentiment général de ceux qui luttent contre le dopage. «Journée noire pour les athlètes propres», a renchéri l'agence antidopage de Nouvelle-Zélande, fustigeant le CIO «qui n'a pas su faire preuve des qualités adéquates de bonne gouvernance». Des sportifs, retraités pour la plupart, ont aussi exprimé leur déception, comme la Britannique Paula Radcliffe, détentrice du record du monde du marathon. Sans surprise, la Russie s'est montrée «reconnaissante», voulant croire qu'une «majorité» des sportifs russes sélectionnés par leur comité olympique (387) iront bien à Rio.

La Russie n'est pas seule: l'ANOC, la puissante association des Comités olympiques nationaux, s'est «félicitée que le CIO ait privilégié la justice individuelle à la responsabilité collective». Le président des Comités olympiques européens Pat Hickey a également signifié au CIO le «soutien total» de son organisation.

Stepanova exclue

Le CIO n'a donc pas eu recours à l'«option nucléaire», pour reprendre les termes de Dick Pound, fondateur de l'AMA. Bien que le rapport McLaren, publié lundi dernier, ait exposé en détails les rouages du dopage russe, sous la direction du ministère des Sports et avec l'aide des services secrets, la Russie a échappé au sort du Koweït, dont le Comité olympique avait été suspendu en 2015 par le CIO pour «ingérence gouvernementale indue». Le CIO n'avait pas hésité à exclure l'Afghanistan des Talibans des JO de Sydney en 2000, et l'Afrique du Sud de l'apartheid durant sept jeux successifs (1964 à 1988), mais aucune nation n'a jusqu'ici été sanctionnée pour dopage. Le CIO a pris des sanc-



Photo: DR

tions, mais elles visent notamment Yuliya Stepanova, la lanceuse d'alerte à l'origine des révélations sur le dopage russe, ce qui suscite un tollé parmi les responsables de l'AMA et de l'Usada. «C'est incompréhensible (...) Cela ne va pas inciter à l'avenir les lanceurs d'alerte à se manifester», a prévenu Travis Tygart. Cette spécialiste du 800 mètres sera privée de JO car elle a été sanctionnée pour dopage dans le passé - un des critères édictés par le CIO pour permettre aux fédérations internationales de faire le tri.

Feu vert pour le tennis

«C'est totalement incohérent. Introduire une telle interdiction pour les Russes à la dernière minute, tout en autorisant des athlètes d'autres pays au même pedigree !», s'est insurgé le Britannique Greg Rutherford, champion olympique de saut en longueur. Justin Gatlin est dans ce cas : le sprinteur américain est en lice pour le 100 mètres à Rio, après avoir été deux

fois suspendu pour dopage, pendant cinq ans au total. Pour sélectionner les sportifs «propres», les fédérations internationales devront également passer au crible le CV antidopage des candidats en s'assurant qu'ils ont tous subi des «contrôles crédibles», faits hors de Russie.

Combien seront les sportifs russes à Rio ?

Une certitude : il y aura Darya Klishina, la seule athlète repêchée par la Fédération internationale d'athlétisme, et les huit joueurs et joueuses de tennis sélectionnés qui ont reçu dimanche le feu vert de leur fédération internationale. La Fédération internationale de judo devrait rapidement suivre : elle avait déjà soutenu la Russie avant la décision du CIO et a détaillé dimanche, sans mentionner spécifiquement les sportifs russes, les contrôles réalisés sur 84% des 389 judokas provenant de 136 pays sélectionnés pour Rio. «Le judo est prêt pour Rio», assure l'IJF.

LE CIO A FAIT LE JEU DE LA RUSSIE

Gatlin et d'anciens dopés bien présents à Rio, l'autre inégalité

● L'Américain Justin Gatlin, suspendu cinq ans pour dopage dans sa carrière, autorisé à courir au contraire des Russes jamais contrôlés positifs : l'inégalité engendrée par la décision du CIO d'exclure de la sélection russe les anciens dopés, même ceux qui ont purgé leur suspension, risque de décrédibiliser Rio-2016.

«Si j'applaudis la décision d'empêcher les anciens dopés de participer aux Jeux, elle ne peut pas concerner uniquement les Russes. Un vrai message fort en faveur d'un sport propre aurait été de bannir tous ceux qui ont triché» : la réaction de la marathonnienne britannique Paula Radcliffe est sans équivoque.

Avec cette décision érigée en premier critère à l'égard des Russes qui voudraient voir Rio, le Comité international olympique a paradoxalement fait le jeu de la Russie. D'abord, parce que c'est la Russie qui est à l'origine de cette mesure. Les autorités sportives du pays avaient en effet déjà expurgé de leur liste de sélectionnés les anciens tricheurs, avant la décision du Tribunal arbitral du sport jeudi et celle du CIO dimanche. C'était une

manière de dire, pour les Russes, qu'ils faisaient le travail, au contraire d'autres comités olympiques nationaux. Ensuite parce que chacune des épreuves de Rio-2016 va désormais être scrutée sous l'angle suivant: quel ancien dopé est en mesure de décrocher une médaille, voire même l'or?

Valverde et Puerto

Or, les mauvais exemples ne manquent pas. A commencer par l'athlétisme, la seule fédération internationale qui ait pourtant pris ses responsabilités face au dopage russe. Contre la superstar Usain Bolt se dresse ainsi l'Américain Justin Gatlin. Le champion olympique 2004 du 100 m est le symbole même des largesses de la lutte antidopage dans le passé. Gatlin a été suspendu à deux reprises dans sa carrière, pour un total de cinq ans - dix ans en première instance! - et peut retrouver sa couronne olympique, douze ans après. L'athlète de 34 ans court plus vite qu'au temps de sa splendeur. Sur le 200 m, il sera en outre accompagné de LaShawn Merritt, également pris par la patrouille pour

prise de DHEA, un stéroïde anabolisant, et suspendu près de deux ans 2010 et 2011. Les Etats-Unis jouent-ils vraiment plus le jeu que la Russie ? Les autres sports sont également touchés. En cyclisme, l'Espagne comptera sur son vieux grognard Alejandro Valverde: l'ancien N.1 mondial a lui purgé deux ans de suspension entre 2010 et 2011, pour son implication dans l'affaire Puerto, le plus grand scandale de dopage de l'histoire du sport espagnol.

«Pseudo médailles d'or»

Dimanche soir, peu après la décision du CIO de ne pas exclure la Russie, la Fédération internationale de tennis a rapidement fait savoir que les joueurs et joueuses de tennis russes sélectionnés remplissaient tous les critères de sélections: cela n'aurait pas été le cas du Croate Marin Cilic, suspendu quatre mois en 2013 pour un contrôle positif à la nicéthamide, un stimulant cardiovasculaire, si la Croatie avait subi le même traitement que la Russie. Cilic participera donc aux Jeux olympiques de Rio. L'Italien Andrea Baldini,

ancien n°1 mondial au fleuret et champion olympique en titre par équipes, sera lui aussi du voyage olympique en escrime, en tant que remplaçant. Il a purgé six mois de suspension en 2008 pour prise de furosémide, administré par un tiers. Tous les continents sont concernés, puisque la natation verra ainsi évoluer les stars chinoises Ning Zetao et Sun Yang dans les bassins. Ning Zetao, champion du monde en titre du 100 m, a déjà été suspendu un an pour prise de clenbutérol (anabolisant), en 2011. Il n'avait alors que 18 ans. Sun Yang a lui été contrôlé positif à la triméthazidine, molécule destinée à prévenir les angines de poitrine, en juillet 2014, avec à la clé trois mois de suspension.

Si tous ces sportifs ou d'autres suspendus par le passé venaient à briller, la réaction de la «tsarine» de la perche, Yelena Isinbayeva — jamais contrôlée positive mais qui ne verra pas Rio — prendrait tout son sens: «Que tous ces sportifs étrangers propres poussent un soupir de soulagement et gagnent en notre absence leurs pseudo-médailles d'or».

ATHLÉTISME

Mohamed Ameer
(20 km marche) non
qualifié pour Rio

Le marcheur Mohamed Ameer n'ira pas aux JO-2016. Le marcheur algérien n'est pas qualifié pour l'épreuve du 20 km des Jeux olympiques de Rio (5-21 août), a confirmé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), sur son site officiel. «La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a répondu défavorablement à la requête de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA)», a annoncé la FAA, citant une correspondance de l'instance internationale. La compétition lors de laquelle Ameer avait réalisé les minima pour les Jeux olympiques-2016, en l'occurrence le championnat régional (1h23'14"), «ne figure pas sur la liste du circuit de l'IAAF et le résultat n'est pas pris en considération», a précisé l'instance internationale. C'est dire que la FAA a donné un faux espoir pour le marcheur algérien au lendemain de sa course d'avril dernier. Ladite réunion athlétique n'étant en aucune manière inscrite sur le calendrier de l'IAAF ; ce que l'instance d'Amar Bouras ne devrait pas ignorer. Selon la structure fédérale, Mohamed Ameer (32 ans en novembre prochain) avait réalisé en avril dernier les minima de participation au 20 km marche des JO après avoir enregistré un chrono de 1h 23min 14sec lors du championnat régional disputé au stade annexe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Champion d'Afrique (1h22'55") à Addis-Abeba lors des championnats d'Afrique, en 2008, Mohamed Ameer s'était également classé 48^e lors des JO de Pékin (Chine). Avec cette «élimination», le natif de Boufarik pourrait désormais tirer un trait sur sa carrière sportive.

M. B.

NATATION

AHMED CHEBARAKA (PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE) :

«Nous ne sommes pas
prêts pour ces JO»

● A la veille du départ des JO de Rio, la natation algérienne ne sera représentée que par un athlète, le seul qui a réalisé les minima. Pour le président de la Fédération, M. Ahmed Chebaraka, qui se veut réaliste, il n'y a aucun espoir de médaille et préfère se projeter sur les prochaines Olympiades de... 2020.

Le Soir d'Algérie : Le départ pour Rio est fixé au 27 juillet. Combien de nageurs algériens sont engagés ?

Ahmed Chebaraka : En natation, nous avons un seul nageur qui représentera l'Algérie. Il s'agit de Oussama Sahnoun qui est âgé de 24 ans.

Pourquoi juste un nageur ?

Pour la simple raison que c'est le seul à avoir atteint les performances minimales requises pour participer aux Jeux olympiques. Les autres n'ont pas été retenus par la Fédération internationale de natation.

Où s'est préparé Oussama Sahnoun ?

Il s'est préparé à Talence, près de Bordeaux en France, pendant environ quatre ans. Il a eu tous les moyens à sa disposition pour être fin prêt pour ces JO. Bon, il prétend qu'il n'a pas



Photo : DR

eu de préparation adéquate, mais c'est complètement faux.

Il ne se sent pas tout à fait prêt ?

Je ne sais pas pourquoi, il veut créer un problème. En 2013, en concertation avec le Comité olympique algérien ainsi que le ministère des Sports, nous souhaitions l'envoyer aux Etats-Unis pour qu'il s'entraîne avec les meilleurs spinters mondiaux. Mais, il a préféré la France.

Malgré tout, y a-t-il un espoir

de médaille avec ce nageur ?

Non, il faut être réaliste. S'il parvient à se classer à la vingt-quatrième place, ce serait déjà pas mal et acceptable.

Sur quelle distance ?

Le DTN l'a inscrit sur le 100 mètres vu qu'il a réalisé les minima A lors des épreuves de qualification.

Un seul nageur pour les JO de 2016. Comment expliquez-vous que la natation algérienne produise très peu d'athlètes ?

Lorsque je suis arrivé à la présidence de la Fédération de natation en 2013, j'avais clairement déclaré que nous n'étions pas prêts pour 2016 et que nous nous projetions sur les JO de 2020. Il y a une grande équipe nationale qui arrive et qui est composée de jeunes nageurs très prometteurs que nous préparons pour accéder à des places honorables, mais dans quatre ans.

Donc pour le podium olympique, il faudra patienter ?

Les JO, c'est du très haut niveau et nous ne devons engager que les athlètes ayant réussi les minima A. On va se contenter d'un seul nageur mais, il y a des jeunes qui arrivent. Alors, laissons les mûrir et bien se préparer pour 2020. Il vaut mieux être patient et bien représenter le pays.

Allez-vous accompagner le nageur à Rio ?

Oui, je fais partie de la délégation olympique mais je ne séjournerai pas longtemps à Rio. J'assisterai à l'ouverture des JO et aux premières épreuves de natation et je serai de retour à Alger.

Propos recueillis par
Hassan Boukacem

VOILE : L'ALGÉRIE REPRÉSENTÉE PAR TROIS VÉLIPLANCHISTES AUX JO-2016

PUBLICITÉ

Tout faire pour honorer les
couleurs nationales à Rio

● Les athlètes algériens qualifiés pour les JO-2016 de Rio (5-21 août), dans les spécialités (RSX, Laser-Radial) sont décidés à honorer les couleurs nationales lors de la 1^{re} participation algérienne au rendez-vous olympique, et occuper le meilleur rang possible.

«Nous allons nous concentrer sur cet objectif» ont déclaré le président de la Fédération algérienne de voile (FAV) Mohamed Atbi, et le Directeur des équipes nationales, Mourad Ouguessoum, lors d'une conférence de presse animée dimanche à l'Ecole nationale des sports aquatiques et subaquatiques de Bordj El-Bahri (Alger). Trois véliplanchistes ont permis à l'Algérie d'être présente pour la 1^{re} fois à cet événement olympique. Il s'agit de Hamza Bouras et Katia Belabbes (RSX) et, Iman Chérif Sahraoui (Laser-Radial). «Nous avons atteint un premier objectif à savoir la qualification au rendez-vous de Rio, maintenant nous visons le meilleur classement et faire mieux que les pays africains ayant pris part auparavant aux JO» a souligné M. Atbi et d'ajouter : «dès leur arrivée à Rio, les athlètes algériens effectu-

ront des entraînements en commun avec leurs homologues étrangers, ce qui est une chose positive pour nos athlètes pour lesquels nous avons des objectifs à long terme et notamment dans l'optique des JO-2024». De son côté, le DEN, Mourad Ouguessoum a assuré que «grâce à leur bonne préparation, les véliplanchistes algériens seront en mesure de réaliser de bons résultats aux JO-2020 et 2024, alors que l'objectif de Rio, consiste seulement à assurer une participation honorable».

La représentante algérienne Imane Chérif Sahraoui a affirmé pour sa part qu'elle n'a pas peur de ce rendez-vous olympique. «Je vais bien gérer mon état psychologique surtout que le dernier stage m'a permis de prendre confiance en moi et d'envisager cette compétition avec sérénité».

Le véliplanchiste Hamza Bouras vise quant à lui un «classement entre la 25^e et la 30^e place sur un total de 36 concurrents à Rio». «Je ne peux pas dire que je vise une place sur le podium. Le stage en Espagne m'a permis de situer mes possibilités et je suis en mesure d'occuper une place parmi les 25 premiers» a-t-il ajouté. La 3^e algérienne enga-

gée à Rio, Katia Belabbes a déclaré «que son niveau s'est nettement amélioré grâce aux stages effectués en Europe, notamment à Cadix (Espagne) qui a beaucoup de similitude avec Rio». L'athlète Imane Sahraoui (laser-Radial) s'est préparée dans un centre spécial à Malte sous la houlette du Portugais Miguel Mc Carthy, alors que Katia Belabbes et Hamza Bouras se sont préparés à Cadix (Espagne) dans un centre spécialisé (RSX) sous l'encadrement de l'Espagnol Curro Manchon et de sa sœur Blanca Manchon, une ancienne championne du monde. Au rendez-vous olympique de Rio, l'Algérie sera présente aux côtés de l'élite mondiale de la discipline dont 36 messieurs et 26 dames en RSX, alors que l'épreuve Radial (dames) regroupera 37 concurrentes. Les 12 courses des JO se dérouleront du 8 au 14 août, et seront clôturées par la course «Medal-Race» (course aux médailles) à laquelle prendront part les 10 meilleurs véliplanchistes. Le trio algérien qualifié aux JO-2016, a, rappelle-t-on, validé sa participation olympique lors du championnat d'Afrique disputé en 2015 à Alger.

PARLONS-EN

Slimani s'est découvert
lui-même

Maintenant qu'il est devenu une star de l'EN et du football européen, Islam Slimani fait l'objet d'une récupération étonnante. Après Halilhodzic qui a affirmé avoir découvert le joueur, c'est au tour de Henkouch de prétendre que c'est lui qui a été le premier à appeler Slimani sur les conseils de Kerbadj, qui était, à l'époque le président du CRB. En réalité, c'est l'ex-président de la JSM Chéraga, où évoluait l'actuel attaquant du Sporting de Lisbonne, fervent supporter du Chabab qui avait insisté pour le placer à Belouizdad, alors que le NAHD et l'USMH étaient sur sa piste. Le seul mérite de coach Vahid, c'est d'avoir été le premier à donner sa chance à Slimani en équipe nationale. On ne peut pas nier le travail de ses différents entraîneurs aussi bien à Chéraga qu'à Belcourt. D'ailleurs, lorsqu'il était au CRB et que Slimani était encore peu connu, nous avions posé la question à Djamel Menad pour savoir s'il était capable de faire une aussi brillante carrière en sélection. Il nous avait répondu qu'il en était capable à condition de continuer à travailler. Slimani a bien bossé pour atteindre le haut niveau. Dans sa réussite, on pourrait même inclure les supporters belouizdadis qui n'ont pas cessé de lui mettre la pression pour qu'il brille à chaque rencontre parfois avec un excès inadmissible en l'insultant. Il a su répondre sur le terrain, et en fait, s'il est là aujourd'hui, c'est surtout grâce à sa volonté, sa rigueur, son sérieux et son... talent. Il s'est découvert lui-même.

H. B.

HAKIM BOUHENNI (PRÉSIDENT
DU RC RELIZANE) :«Les caisses du
club sont vides !»

En perspective de la saison prochaine qui s'annonce difficile pour le club phare de la wilaya de Relizane, en l'occurrence, le RCR, le président de la SSPA/RCR, Bouhenni Hakim en l'occurrence, dévoile certaines choses concernant la situation inquiétante que traverse le club. Selon lui, il ne s'agirait que d'un moyen pour faire pression sur l'actionnaire majoritaire afin que l'argent soit très vite débloqué par les opérateurs économiques «actionnaires». Ceci sans oublier, bien sûr, que Hakim Bouhenni ne voudrait pas se retrouver devant ses joueurs et leur dire qu'il ne peut tenir ses engagements. Pourtant, les actionnaires de la SSPA/RCR ont promis de verser l'argent au club le plus vite possible, mais rien

de cela n'a été fait puisque les caisses du club sont toujours vides. Dans un autre registre, le président de la SSPA/RCR Hakim Bouhenni a affirmé qu'il donnera la priorité à la ligne offensive, ce qui nous autorise à penser que des négociations sont en cours avec deux joueurs, qui seront les derniers à être recrutés avant de clore l'opération recrutement.

Dans ce contexte, les dirigeants du Rapid de Relizane, en concertation avec l'entraîneur Mouaz Bouakaz, vont procéder au recrutement de deux nouveaux joueurs avant de clore cette opération. Pour rappel, treize joueurs ont été recrutés par le nouveau promu en Ligue 1.

A. Rahmane

PUBLICITÉ

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (3^e TOUR PRÉLIMINAIRE, ALLER)Gros match pour Monaco,
pas facile pour l'Ajax

● Monaco, quart de finaliste de la Ligue des Champions en 2015, et l'Ajax Amsterdam ont hérité d'adversaires difficiles pour le 3^e tour préliminaire de la Ligue des Champions dont la manche aller se joue aujourd'hui et demain, mercredi, respectivement Fenerbahçe et le PAOK Salonique.

L'ASM rêve de renouer avec la Ligue des champions, qui lui avait si bien réussi lors de la saison 2014-15, quand la formation de Leonardo Jardim avait atteint les quarts de finale avant d'être éliminée par la Juventus Turin, future finaliste.

Avant même d'éventuels barrages, Fenerbahçe est déjà un gros morceau, qui s'est sensiblement renforcé cet été en défense avec les arrivées du défenseur slovène Martin Skrtel, de son homologue russe Roman Neustädter, et du Néerlandais Gregory van der Wiel. Monaco pourra compter sur deux attaquants qu'il avait prêtés la saison dernière, Valère Germain, plutôt en vue chez le voisin, Nice, et surtout Radamel Falcao, de retour au pied du Rocher après deux exercices ratés en prêt en Premier League, à Manchester United puis Chelsea, pour tenter de for-



Photo : DR

cer le verrou turc. Quant à l'Ajax Amsterdam, il affronte une formation a priori moins dense, le PAOK Salonique, mais disputera le match retour à l'extérieur, en Grèce

où le public du PAOK est réputé bouillant. Parmi les autres grands noms européens présents à ce stade de la compétition, Anderlecht se déplace en

Russie, à Rostov, et le Shakhtar Donetsk reçoit les Young Boys Berne, que Monaco avait éliminés à ce stade de la compétition la saison précédente.

Programme (en heure algérienne)

Aujourd'hui à partir de 19h

Sparta Prague (CZE)-Steaua Bucarest (ROM)
Skënderbeu (ALB)-Salzbourg (AUT)
Ludogorets Razgrad (BUL)-Etoile Rouge Belgrade (SRB)
BATE Borisov (BLR)-Dundalk (IRL)
À partir de 19h15
Viktoria Plzen (CZE)-Qarabag (AZE)
À partir de 19h30
Rostov (RUS)-Anderlecht (BEL)
À partir de 19h45
Shakhtar Donetsk (UKR)-Young Boys Berne (SUI)

Ajax Amsterdam (NED)-PAOK Salonique (GRE)

Dinamo Zagreb (CRO)-Dinamo Tbilissi (GEO)

Mercredi 27 juillet à partir de 15h

Astana (KAZ)-Celtic Glasgow (SCO)

À partir de 18h15

Rosenborg (NOR)-APOEL (CYP)

À partir de 18h30

FC Astra (ROM)-Copenhague (DEN)

Trencin (SVK)-Legia Varsovie (POL)

Fenerbahçe (TUR)-Monaco (FRA)

À partir de 19h45

Olympiakos (GRE)-Hapoel Beer-Sheva (ISR)

Matches retour les 2 et 3 août.

L'AGO DU CSA/MCA/ ADOPTE LES BILANS

Abdelghani Mebarek : «l'aspect
mercantile gangrène le club»

● Sur un total de 103 adhérents que compte l'AG, seulement 26 membres ont assisté à l'assemblée ordinaire du CSA/MCA alors que 7 personnes ont délégué leurs représentants. Est-ce un désintéressement de la part des Mouloudéens ou est-ce que cette composante ne mérite plus de siéger au sein de l'association ?

Une chose est certaine, l'assemblée doit subir un lif-

ting qualitatif qui va avec le standing historique et populaire du MC Alger. Les 26 membres présents ont adopté les bilans moral et financier à l'unanimité, et ce, en présence des huissiers de justice et des représentants de la DJSL.

Le président sortant M. Mebarek a, dans son allocution, tenu à signaler les nombreuses entraves et autres obstacles qui ont jalonné le parcours du CSA/MCA. M. Mebarek a fait part de son désappointement envers certains Mouloudéens membres de l'AG qui, à son avis, «mettent en péril l'existence du MCA» pour atteindre leurs «fins mercantiles.» «Pour moi, c'est un bilan immoral et indigne», dira Abdelghani Mebarek à la fin de la lecture de son bilan moral.

En marge de cette AG, le bureau exécutif avait fait une proposition pour l'exclusion de deux membres de l'AG à savoir Kamel Kasbadji et Tahar Belkheiri, et ce, pour une faute de 3^e degré.

La proposition sera inscrite lors des prochaines échéances du CSA MCA. En parallèle, il faut noter la

réhabilitation de Abdelhamid Zedek, décision précisée suite à un vote serré. L'ancien président intérimaire du MCA avait été exclu en 2013 par les mêmes membres de cette AG. Durant la prochaine étape, les membres de l'AG sont conviés à une assemblée électorale le 11 août prochain.

A. A.

ASSOCIATION OULED EL-HOUMA

Bergui en visite à Béjaïa
et Constantine

Dans le cadre des activités sportives et culturelles des jeunes des cités et quartiers et des activités au profit des détenus, le président de l'Association Ouled El-Houma M. Abderrahmane Bergui se rendra aujourd'hui à la wilaya de Béjaïa pour la mise en place d'un programme d'activités en collaboration avec la DJS locale. M. Bergui a prévu de se rendre à l'Etablissement pénitentiaire de Béjaïa pour honorer les détenus ayant réussi leurs examens (baccalauréat, BEM). Ensuite, il se déplacera à Constantine pour se rendre au chevet des deux anciens arbitres internationaux malades qui ont représenté dignement l'arbitrage algérien en l'occurrence MM. Ghotari et Seghiri. Il animera à l'occasion une conférence sur la situation de l'arbitrage en prévision de la relance de l'association nationale des arbitres.

LES DÉPENSES DE LA CNR POUR 2016

1 000 milliards de dinars

Une fois n'est pas coutume, la CNR (Caisse nationale de retraite des travailleurs salariés) rend publiques ses dépenses et quelques autres statistiques — cependant incomplètes — sur son fonctionnement.

La dépense mensuelle pour les retraites est passée de 73 milliards de dinars en janvier 2015 à près de 85,7 milliards de dinars en mai 2016, en matière de pensions et allocations de retraites, selon les chiffres de la CNR. Les dépenses mensuelles de la Caisse nationale de retraites (CNR) en matière de pensions et allocations de retraites ont atteint près de 86 milliards de dinars en 2016, en hausse de près de 18% par rapport à la moyenne mensuelle de 2015, a appris l'APS auprès de la caisse qui prévoit des dépenses de 1 000 milliards de dinars pour toute l'année en cours.

«La dépense mensuelle de la CNR est passée de 73 milliards de dinars en janvier 2015 à près de 85,7 milliards de dinars en mai 2016, en matière de pensions et allocations de retraites», a indiqué la même source, qui révèle que la caisse gère plus de 2,8 millions de dossiers de retraites.

Au total, 2 880 180 dossiers de pensions et allocations de retraites sont gérés par la CNR, dont 2 016 817 retraites normales (âge 60 ans), 594 247 retraites proportionnelles, 261 717 retraites sans conditions d'âge, 507 retraites anticipées et 6 892 retraites servies à l'étranger.

200 000 nouveaux retraités cette année

La caisse a enregistré 130 000 nouveaux dossiers en 2014, 180 000 autres en 2015, alors que pour le premier semestre (janvier-juin) 2016 seulement, elle a enregistré 100 000 nouveaux dossiers, selon les responsables de cet organisme qui s'attendent à 200 000 nouveaux dossiers d'ici à la fin de l'année en cours.

L'augmentation des dépenses d'une manière «constante» est due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de cet organisme à caractère «hautement social», a-t-on expliqué. S'agissant de la dépense annuelle, la même source a fait savoir que le montant est passé de 797 milliards de dinars en 2014 à 507 milliards de dinars uniquement pour le premier semestre (janvier-juin) de 2016, une somme qui va dépasser les 1000 milliards de dinars pour toute l'année en cours, soit une augmentation de 200 milliards de dinars durant cette période de référence (2014-2016).

Revalorisation de 2,5% des pensions de retraite à partir de juillet

Une revalorisation des pensions et allocations de retraite de 2,5% pour l'année 2016 a



été mise en application et les retraités percevront cette augmentation à partir du mois de juillet en cours, selon la même source qui précise que l'impact financier de cette revalorisation est évalué 20 milliards de dinars annuellement, à la charge de la CNR. Pour améliorer la qualité des prestations servies aux retraités, la caisse a entrepris plusieurs actions, notamment, en matière de suivi permanent du traitement et l'allègement lié à la constitution des dossiers de retraite, notamment, en ce qui concerne l'accès au registre national automatisé d'état civil

et le suivi des travaux des commissions nationales et locales de recours.

La tenue régulière et périodique (tous les mois au niveau local et tous les trimestres au niveau national) de réunions de travail avec le partenaire social pour le maintien du climat social et la participation aux travaux du comité sectoriel chargé de la simplification et l'amélioration des procédures administratives, notamment, pour le déploiement du guichet polyvalent à travers l'ensemble des agences locales de la CNR figurent parmi ces actions.

Moderniser la gestion

La caisse a également procédé au renforcement et à la redynamisation des cellules d'accueil du citoyen, de la communication et de l'écoute sociale au niveau de l'ensemble des agences locales de la CNR, et ce, dans le cadre du travail de proximité, a-t-on affirmé. Pour l'intensification des démarches dans le cadre du dispositif d'aide à domicile au profit des catégories particulières de retraités et leurs familles, (handicapés, invalides et dépendants), la caisse a procédé à une formation des assistantes sociales en vue d'optimiser et d'améliorer leurs actions sur le terrain.

Au plan de la modernisation des méthodes de gestion, la mise en œuvre du plan directeur informatique constitue un outil performant de gestion moderne, intégrant les différentes fonctions liées à la liquidation et au paiement des prestations de retraite, précédemment exécutées soit manuellement soit au niveau de plusieurs logiciels séparés. La CNR a également procédé à la diversification des modes de paiement des pensions et allocations de retraite à travers le canal bancaire (BDL) à compter du 1^{er} juillet 2015 et qui touche 43 239 retraités déjà au 30 juin 2016. Le plan de modernisation prévoit aussi le lancement d'une opération de gestion électronique des documents (GED) des dossiers de retraite dont la phase de numérisation qui constitue l'étape la plus importante est en cours de finalisation.

LSR

COURRIER DES LECTEURS

Remboursement de trop-perçu

Je me permets de vous transmettre la photocopie de la lettre qui m'a été adressée par la CNR de Béjaïa m'informant que je dois lui reverser la somme de 99 369,99 DA pour le motif de révision en baisse de ma pension de retraite. Alors que tous les retraités s'attendaient à une majoration significative de leur pension, moi, je suis gratifié d'une baisse de 100.000,00 DA calculée sur ordre d'un fonctionnaire sans foi ni loi à la veille du mois de Ramadhan.

Dans la lettre ci-jointe, il a été indiqué la retenue opérée sur l'échéance du mois de mai mais ils ont déjà procédé à la retenue à partir du mois d'avril.

Cette décision scélérate dénote «l'humanisme» de notre administration envers la classe impotente.

Je suis âgé de 85 ans, il me faut 32 mois pour éponger le trop-perçu.

Répartition par avantage du nombre de bénéficiaires d'une pension ou allocation de retraite au 31/12/2015

Désignation	Au 31/12/2015
Pension de retraite	2 525 148
Pension de retraite directe	1 572 991
Retraite normale	773 934
Retraite anticipée	574
Retraite proportionnelle	551 980
Retraite sans condition d'âge	246 503
Pension de retraite de réversion	652 157
Dont pension de réversion principale	611 538
Allocation de retraite	241 375
Allocation de retraite directe	167 290
Allocation de retraite de réversion	74 085
Allocations diverses	18
Retraite complémentaire	209
Prestations servies à l'étranger (*)	6 865
Total Général	2 773 615

Le «Soir Retraite» ne paraîtra pas pendant tout le mois d'août. Il fera surface le mardi 6 septembre 2016.

Nouilles chinoises sautées aux calamars

2 paquets de nouilles chinoises, 100 g de calamars (congelés), 100 g de poulet (reste de carcasse d'un poulet rôti), huile, sauce soja, 1 petit oignon, 1 à 2 c. à s. de sauce piquante



Coupez les calamars en gros dés. Pelez-les et ciselez finement l'oignon. Réhydratez les nouilles chinoises dans de l'eau bouillante, en les détachant délicatement avec une fourchette. Dans une poêle large, faites chauffer l'huile. Jetez-y l'oignon, le calamar, le poulet et faites sauter à feu vif. Ajoutez la sauce piquante et les nouilles égouttées, assaisonnez de sauce soja, et faites sauter 1 à 2 minutes. Servez aussitôt.

le calamar, le poulet et faites sauter à feu vif. Ajoutez la sauce piquante et les nouilles égouttées, assaisonnez de sauce soja, et faites sauter 1 à 2 minutes. Servez aussitôt.

CRÈME POUR VISAGE À chaque texture son geste

La lotion s'applique avec un coton puis prendre un mouchoir en papier en l'appliquant par légères pressions sur le visage et le cou. Pour appliquer une crème, chauffer une noisette de crème dans la paume de la main, la poser de chaque côté du menton et remonter vers les joues, les oreilles. Terminer par le cou et la partie médiane du visage. Une texture riche (type crème de nuit) se travaille à l'aide d'effleurages doux, qui remontent lentement des joues vers les oreilles et du cou vers le menton.



Photos : DR

Avec un fluide, on procède par petits mouvements de lissage ; dès qu'il a pénétré, on se contente de tapoter doucement le visage et le cou, afin de ne pas distendre les tissus. Lors d'un gommage, on doit insister sur les zones les plus grasses du visage, soit le front, les ailes du nez et le menton. Utiliser un soin gommant correspondant à son type de peau, surtout pour les peaux fragiles et délicates. Pour appliquer un masque, il est impératif de respecter les conseils de la

notice, à savoir le temps de pause, le rinçage ou non à l'eau tiède, ou retirer le film déposé sur la peau, mais surtout sur une peau parfaitement nettoyée au préalable. SOS brillance, à utiliser sans modération à tout moment de la journée, avec ou sans maquillage. Produit de poche présenté en format réduit pour se glisser dans les trousseaux et dans les sacs, le patch se colle sur le nez, le front et le menton. On patiente 15 minutes ; on le retire, et les points noirs partent avec.

L'INDEX GLYCÉMIQUE (IG) D'UN MÊME ALIMENT PEUT-IL VARIER ?

Exemple : l'IG d'une banane est-il variable ?

VRAI. Bravo ! Vous avez trouvé la bonne réponse. Les fruits amylicés comme les bananes et les pommes ont un IG qui varie lorsqu'ils mûrissent. Ainsi, l'IG d'une banane encore verte est de 40, tandis qu'il monte à 65 lorsqu'elle est bien mûre. Il en est de même avec la cuisson.



BEAUTÉ

Soins naturels pour vos cheveux



eau chlorée), mettez au préalable un écran protecteur avec une huile végétale qui vous protégera aussi du soleil.

Cheveux gras : Évitez le lavage à l'eau trop chaude et les shampooings trop agressifs afin de ne pas exciter les glandes sébacées qui provoqueront une surproduction de sébum : 2 autres choses à éviter, la chaleur trop forte du sèche-cheveux et le brossage trop énergique.

Pour soigner et entretenir vos cheveux, une solution simple et efficace : L'utilisation des huiles ou sérums en lotions ou frictions : de romarin, de lavande, de sauge, de thym. Toutes sont d'une grande richesse en principes actifs dont elles sont un concentré. Elles sont naturelles et efficaces.

Si vous avez un organisme sain, votre chevelure et votre cuir chevelu seront sains. Vos cheveux seront naturellement doux au toucher, brillants, soyeux, faciles à coiffer et à entretenir. Cependant, vous pouvez, pour diverses raisons, avoir des cheveux gras (hyperproduction de sébum) ou des cheveux secs, cassants et fourchus

(manque de sébum ou agressions diverses).

COMMENT LES SOIGNER ET LES ENTREtenir
Cheveux secs et cassants : Évitez tout ce qui peut agresser vos cheveux : teintures, permanentes, défrisages, chaleur excessive du sèche-cheveux. Si vous vous baignez (mer, piscine avec

FORME

Régime pour se débarrasser du problème des fesses

Pour perdre un peu de hanches et remédier ainsi à votre problème de fesses, voici un programme d'alimentation à basses calories qui vous aidera à résoudre le problème et avoir ainsi un équilibre entre le haut et le bas :

- 1. Pour le petit-déjeuner :** Un concombre et un quart du pain traditionnel avec un peu de fromage et un verre de thé sont la base de ce spécial régime.
- 2. Pour le déjeuner :** Une salade de poulet et de légumes, accompagnée de fruits frais après deux heures du repas.
- 3. Pour le dîner :** Une coupe de yoghurt écrémé,



et un fruit. A noter que les légumes frais peuvent être pris entre les repas en quantité, deux à trois cuillères à café de sucre par jour sont autorisées ainsi qu'une coupe de boisson

gazeuse light. Tentez votre chance et suivez régulièrement ce régime au lieu de s'injecter des médicaments ou de se soumettre à la chirurgie esthétique.

NUTRITION

Faire le plein de vitamines !



Protéger sa peau des rayons ultraviolets (UV) ne se limite pas à votre crème solaire ! Votre alimentation est le garant d'une peau en pleine forme. Petite liste (non exhaustive) des vitamines et oligo-éléments essentiels pour une beauté naturelle.

- **La vitamine A :** Elle prévient les cancers de la peau, favorise la cicatrisation et le renouvellement cellulaire.
- **La vitamine C :** Elle lutte contre le vieillissement de la peau.
- **La vitamine E :** Elle améliore la tolérance de la

peau au soleil et prévient le vieillissement cutané.

- **Le bêta-carotène :** Il stimule la production de collagène, qui maintient l'élasticité de la peau, favorise le renouvellement cellulaire et dope la production de mélanine, facteur du bronzage. C'est un dérivé de la vitamine A.
- **Le sélénium :** Il protège des coups de soleil, facilite le bronzage et lutte contre le vieillissement de la peau.

• **Le petit plus radin :** Inutile de vous précipiter dans votre pharmacie pour acheter des compléments alimentaires (trop chers !) ; avec une alimentation équilibrée, vous trouverez tout ce qu'il faut dans votre assiette.



Crème caramel au chocolat

Pour la crème : 1 l de lait, 8 œufs, 200 g de sucre, 150 g de chocolat
Pour le caramel : 125 g de sucre, 25 ml d'eau

Porter le lait à ébullition, ajouter le chocolat et le laisser fondre. Blanchir les œufs et le sucre en un mélange moussieux, y verser le lait chaud et mélanger. Dans une casserole, faire prendre le caramel en mettant à chauffer le sucre et l'eau. Verser le caramel dans des ramequins. Ajouter délicatement la crème. Placer le moule ou les ramequins dans un plus grand moule contenant de l'eau pour une cuisson au bain-marie. Enfourner 35 min à 180° (surveiller la cuisson selon la taille de vos ramequins). Laisser tiédir à température ambiante puis placer au frais quelques heures.

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Promotion immobilière vend des logements en cours de réalisation à Boumerdès avec facilité de paiement, 0% d'intérêts.
Tél.: 0560 02 65 26 F106576/B13

Vends F3, F4 en simplex et duplex, à Belfort, en cours de réalisation, toutes commodités, accepte crédit bancaire. - 0770 25 68 04 F387

Société de promotion immobilière commercialise des appartements de haut standing dans des résidences gardées à Chéraga. Nous contacter au : 0559 122 101 F780

LOCATIONS

Loue local com., Alger-Centre.
Tél.: 0662 10 86 88 F142410

Loue hangar 280 m2, cour de 600 m2, plus force motrice, toilettes, douche, à Abassen Oumyiz, à côté de la maison Hyundai, Cne Tizi-Rached. Tél.: 0559 61 93 86 F106578/B13

S-Fredj «P-Ouest», p. à p., loue F4 + meub, jardin, résid. fermée, b. sécu., 300 m/plage, période estiv. - 0559 05 02 93 F142377

VILLAS

Tigzirt, Sidi-Khaled, vend avec acte villa R+2, piscine et ttes commodités, bâtie 130 m2/900 m2, 55 MDA - Mob.: 0555 37 92 19 F392

Vends carcasse Hydra et Saïd-Hamdine. - 0661 519 771 F142397

TERRAINS

Vds ter. Boudouaou, Merzouga, 150 m2, 180 m2, 200 m2, acte, plus certificat d'urbanisme. Prix 12 000/m2
Tél.: 0662 09 16 54 - 0554 78 02 71 F142384

LOCAUX COMMERCIAUX

Vds garage 200 m2 à Belcourt, pas loin de la salle Harcha, et convient à toute activité.
Tél.: 0551 93 39 28 F142389

PENSIONS

Offre pour 1 mois F2 à BEO, Maillot, vue s/mer, prix 5 u., ou 10 jours prix 2 u.
Tél.: 0667 33 09 43 (sms)

PROSPECTIONS

Cherche location F2, Alger et environs.
Tél.: 0778 79 22 28 NS

Cherche pour étranger appartements, villas, locaux. - 021 60 90 87 F142397

CARNET

NAISSANCES

Lundi 18 juillet 2016
Mohamed Djawad s'est invité chez les Rahmani.
Bienvenue. Longue vie et beaucoup de bonheur.
Mamie et Papy.
F142412



NECROLOGIE

PENSÉES

Triste et douloureuse journée, le 26/07/2008, nous a quittés notre très cher père

Arfi Ahmed
Sa femme et ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.



CRÉATION D'ASSOCIATION

Conformément à la loi 06.12 du 12 janvier 2012 relative aux associations, il a été créé l'association culturelle des artistes des Ouadhias.

Agréée sous le n°01 du 12/07/2016, et élu :

Président : Mokrani Amar

AVIS DIVERS

Connecte et fais connaître :
www.azulalgerie.com F106506/B13

SOS Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation climatiseurs, machines à laver, frigidaires, à domicile. -
Tél.: 0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

SOS Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 14 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes medium (moyennes) + Sonde n° 08 - Merci. Allah vous le rendra.
Tél.: 0552 57 05 26

Traitement par Laser - Epilation définitive & Décoloration - Varice & Acné & Ride & Cicatrice - Tache rouge & Brune & Rajeunissement. Tél.: 021 962 048 - 0550 886 409 F142209

BET prend en charge dossier permis et régularisation. Tél.: 0559 88 16 33 F142408

Réparation machines à laver, frigos, climatiseurs, à domicile. - 0553 000 748 - 0770 14 136 F142341

Réparation TV à domicile, toutes marques.
Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

CYLKA - Soins à domicile

Ambulance 24h/24
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opérateurs • Prélèvements, analyses et résultats
• Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.

Appelez-nous au : 0550 40 14 14

DEMANDES D'EMPLOI

JH cherche emploi comme chauffeur dans société privée ou étatique. Toutes catégories.
Tél.: 0561 62 98 87 NS

SOS Urgent, enfant 11 ans, handicapée, 100 % moteur, besoin de couches adultes.
SOS Urgent, enfant 14 ans, handicapé 100 % moteur, besoin de couches adultes.
Tél.: 0559 43 56 31

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant Alger-Centre cherche serveurs, serveuses, aide-cuisinier qualifié.
Tél.: 0552 13 84 11 - 0540 62 50 40 NS

Messous, Golf, Gué-de-Constantine.
Tél.: 0560 09 98 65 NS

Cherche garde-enfant, disponible jour et nuit.
Tél.: 0658 01 55 75 F142209

Société de transit et de logistique cherche déclarant en douanes pour bureau, ayant une expérience avérée dans le domaine transit. Merci d'envoyer vos CV à l'adresse e-mail : Uct_Entrepot@yahoo.fr -
Tél./Fax : 023 85 08 44 - 023 85 08 41 F392

Recrute secrétaire sur micro.
Tél.: 0662 10 86 88 F142210

Agence de voyages à Bab-Ezzouar recrute agent de billetterie qualifié. - 0542 16 28 06 F142395

SOIR DE LA FORMATION

OFFREZ À VOS ENFANTS UN SÉJOUR DE LOISIRS ÉDUCATIFS EN SUISSE avec Alliance Algérie - www.suisse-Algerie.ch - 0699 89 71 54 F392

RENAISSANCE, établissement d'éducation et d'enseignement privé agréé par l'Etat, lance les inscriptions pour l'année scolaire 2016/2017 aux élèves des cycles d'enseignement préscolaire, primaire, moyen et secondaire. - Régime des études : demi-pension/internat pour les lycéens. - Informations/Inscriptions : se présenter à la Renaissance, sise rue des frères Mankour (Fleuriste Nouvelle-Ville), Tizi-Ouzou. - Contact : 0550 25 12 28 - 0552 86 50 56 - 026 18 25 25 - Renaissance, mieux apprendre pour mieux réussir. F106565/B13

A l'occasion des vacances, IMA offre des remises (- 30 %), sur les tarifs des formations : audiovisuel, infographie, site web, programmation, bureautique, maintenance (micros, photocopieurs, smartphones et tablettes), vidéosurveillance, électricité bâtiment, réseaux, routeurs. - Tél.: 023 51 07 20 - Mob.: 0551 959 000 (El-Madania, Alger). F373/B1

Décoration Jardins

Tous travaux d'espaces verts
Gazon en plaques pour pelouses
Réalisation de parcs et jardins
Décoration intérieure et extérieure
Conception de cascades
Devis et plans gratuits
Tél: 0770 884 901
023 480 269
decojardinsalgerie@gmail.com

Réouverture du
Melia Alhambra
Pâtisseries
Traiteurs

Cité 11 Décembre 1960
n°16 Dely Brahim - Alger
Tél. : 023 30 78 60
0555 85 63 20
0673 17 51 13
Email : melialhambra@yahoo.fr

CONDOLÉANCES

Le directeur général M. NEDRI Nouredine, les cadres dirigeants et l'ensemble des travailleurs de l'Agence nationale de développement du tourisme, profondément touchés par le décès de l'épouse de M. BOUCETA Abdelkrim ex-directeur général de l'ANDT lui présentent ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur sympathie en cette pénible et douloureuse circonstance.
Que Dieu Le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
"إن ذور إن إليه راجعون"
Anep n° 424 231 - Le Soir d'Algérie du 26/07/2016

FAITES APPEL AUX PROS

- Mariages, fiançailles, anniversaires, événements, spots télé, séminaires, conférences, et autres
- Caméras professionnelles, tournage + montage vidéo
- Sono et disc-jockey
- Clowns
- Magiciens
- Animations diverses
Tél. : 06 75 11 57 55

SOS Vieille dame, 91 ans, cherche couches larges. - Tél.: 0540 24 73 95

SOS Urgent : Enfant, 8 ans, besoin lait Celia EHF et couches 4° âge. - Tél.: 0792 23 93 59 - 0559 25 82 51

SOS Urgent cherche médicament "URSOLVAN" 200 mg en gélules.
Tél. : 0550 60 91 15

SOS Cherche des couches grand modèle.
Contacter : 0792 20 74 73 - Urgent - Que Dieu vous le rende.

Le djihadisme en procès

La «réponse globale et sans failles», promise par le rapport Sueur (du nom du sénateur français qui a mené l'enquête sur la menace djihadiste en provenance de l'Hexagone) en avril 2015, tarde à se mettre en place au regard des attentats qui ont frappé la France depuis cette date.

Des procès d'anciens djihadistes sont particulièrement édifiants pour la compréhension du phénomène. C'est le cas du procès d'une filière djihadiste de Strasbourg, née sur le sol européen, qui s'est tenu du 31 mai au 7 juin 2016 et dont la sociologue Ariane Jossin livre une lecture fort intéressante.

Sept anciens djihadistes y ont été jugés pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'actes de terrorisme. Il leur est précisément reproché d'être partis en Syrie pour y rejoindre l'organisation terroriste «L'Etat Islamique en Irak et au Levant» (Daesh) et d'y avoir suivi un entraînement au combat armé.

La justice a estimé que les deux à trois mois passés en Syrie au sein d'une organisation terroriste méritaient une peine de 6 à 9 ans d'emprisonnement (dont deux tiers de sûreté).

«Les charges retenues contre les prévenus ont été décrites comme correspondant à trois phases : celle de l'organisation du départ («avoir intégré

une filière»), celle du séjour en Syrie («avoir reçu un entraînement militaire, en particulier au maniement des armes et participé aux activités de ce groupe terroriste – l'Etat islamique») et celle du retour vers la France.»

Le procès est l'occasion d'un retour sur un parcours de vie partagé : «Les sept prévenus ont en commun leur ascendance migratoire, puisque tous sont nés de parents maghrébins, ou sénégalais pour l'un d'entre eux, et ont grandi dans une pratique souple de la religion musulmane, au sein de quartiers proches.»

Le procès témoigne que le groupe djihadiste est «né d'un réseau de sociabilité soudé autour d'une appartenance de quartier, de la pratique du football et de la fréquentation de bars à chicha». Sa radicalisation paraît indissociable des liens de cette sociabilité et de la confiance entretenus à l'échelle du quartier.

La précarité sociale des prévenus ne fait pas de doute : animateur pour enfants, vendeur, footballeur, agent d'entretien, chauffeur-livreur, etc., avec parfois un intérêt déçu pour les métiers de l'ordre. Plusieurs d'entre eux souffraient d'un manque de reconnaissance, à la fois au sein de la société française et dans leur environnement familial, comme en témoigne ce père d'un des prévenus qui le résume à un

«fainéant». Le parcours est celui de jeunes marqués «par l'échec – pour certains dès la non-obtention de leur BEP –, par l'insatisfaction professionnelle et par l'ennui. Leur quotidien fait d'intérim, de jeux vidéo, de réseaux sociaux, de football et de bars à chicha».

En somme, un terrain fertile pour leur recruteur dont l'emprise «repose avant tout sur ses vidéos publiées sur internet et sur les réseaux sociaux, ainsi que ses prêches individualisés s'appuyant sur des images de propagande de l'Etat Islamique».

«Ces vidéos virales d'internet et la sociabilité virtuelle des réseaux sociaux semblent avoir joué un rôle déterminant dans la radicalisation des jeunes djihadistes», relève Ariane Jossin. En cela, le philosophe et sociologue français Raphaël Liogier, a raison d'associer l'Etat islamique à un «cyber-califat».

Le départ des prévenus avait été préparé de manière collective, établissant «l'association de malfaiteurs» ; il est passé par un recruteur et le voyage avait été financé par l'organisation terroriste qui, dès leur arrivée sur le territoire syrien, a procédé à la confiscation de leurs pièces d'identité et de leurs téléphones. A Alep ou à Raqqa, «la quête de sens du groupe est assouvie par la noble cause du combat contre Bachar al-Assad (...) teinté d'un «vernis religieux». Cette quête s'exprime sur fond de «fitna» (discord) dans les rangs d'une rébellion éclatée en d'innombrables factions, source de désenchantement». Outre la responsabilité de la société («discriminations subies par les prévenus au nom de leur ascendance migratoire et de leur appartenance de classe sociale»), les avocats des djihadistes mettent l'accent sur «la légitimité» de leurs motivations – allant jusqu'à solliciter «la reconnaissance du «droit à la guerre» pour leurs clients». La déclaration de Laurent Fabius du 8 juillet 2013 est citée à l'appui de cette ligne de défense, ainsi que sur ses propos de 2012 affirmant qu'Assad ne méritait pas d'être sur Terre».



Par Ammar Belhimer
ammarbelhimer@hotmail.fr

Auparavant, en 2012, le chef de la diplomatie française avait soutenu : «Sur le terrain, ils (Al Nosra) font du bon boulot». Al Nosra, la filiale syrienne d'Al-Qaïda, jugée aussi cruelle que Daesh, «a des associés dans son combat, les groupes Ahrar Al-Sham et Jaïsh Al-Islam, des terroristes en tout genre financés par nos amis du Qatar, d'Arabie Saoudite et de Turquie», rappelait ce 20 juillet l'hebdomadaire satirique parisien *Le Canard Enchaîné*.

La France compte plus de 700 ressortissants activistes en Syrie (la Grande-Bretagne 400, l'Allemagne 270, la Belgique 250.) Le nombre d'Algériens dans ces groupes est insignifiant (inférieur à 100), comparé à celui des Tunisiens (plus de 3 000 ressortissants). On imagine mal un tel déploiement sans «l'accompagnement», ou au moins le «laisser faire», de cercles tentés de faire coup double : éloigner les radicaux islamistes de leur territoire et alimenter l'effort de guerre pour l'élimination de Bachar Al-Assad.

A. B.

(*) Ariane Jossin, *Juger d'anciens djihadistes*, 18 juillet 2016.

<http://www.laviedesidees.fr/Juger-d-anciens-djihadistes.html>

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

DÉCÈS

Les familles Naïli et Benhamadi, parents et alliés de Sidi Bel-Abbès, Oran, Alger et Tébessa ont la grande douleur d'annoncer le décès de Salah Naïli, son épouse, ses deux filles et ses deux petites-filles lors d'un terrible accident de la route.

«A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.»

CONDOLÉANCES

Les membres fondateurs, la rédaction et l'ensemble de l'équipe du *Soir d'Algérie* ont appris avec une immense tristesse le décès de plusieurs membres de la famille de leur ami Zouaoui Benhamadi.

En cette pénible circonstance, ils lui présentent, ainsi qu'à sa famille, leurs condoléances les plus attristées et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie.

Que Dieu Le Tout Puissant accueille les défunts en Son Vaste Paradis.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Attention au choc !

A quoi reconnaît-on un général saoudien en visite en Israël ?

A la couleur de la tenue, et encore !

La France vient de déconseiller à ses ressortissants de voyager vers l'Algérie. C'est le très officiel classement du département des Affaires étrangères français qui lance ce type d'alerte. Les Français ont raison ! Mille fois raison ! C'est fortement préjudiciable pour des citoyennes et des citoyens français de se rendre en ce moment en Algérie. Il n'est jamais bon ni conseillé par les thérapeutes d'exposer des femmes et des hommes à un choc émotionnel trop fort. Il n'est pas évident, lorsqu'on vient d'un pays comme la France qui vit au rythme des attentats, déchiré par les bombes humaines et les conducteurs plus ou moins fous de 20 tonnes de débarquer dans un pays comme l'Algérie. Ici, tous les jours, les forces de sécurité annoncent sur le ton de la banalité mortellement ennuyante la découverte et la saisie d'un nouvel arsenal de guerre dans le Sud, à la frontière avec la Libye. Plus au nord, des chefs terroristes naguère sanguinaires écoutent aujourd'hui les appels à la raison de leurs mamans, quittent le maquis, le bras tatoué «I Love You Mam» et reviennent en ville pour y déposer un dossier de

retraite anticipée, juste à temps, pile ...poil avant les délais impartis par Sellal. Ici, les festivals battent leur plein, et le fils, l'un des très très très nombreux fils de Bob Marley en concert chez nous se déclare plus en sécurité à Oran qu'à Kingston. Ici, les terroristes ont perdu leur label, se sont vu déchoir de leurs normes ISO, et qui en a hérité ? Les chauffards ! Oui, nous sommes le pays au monde qui a inventé le concept de «terrorisme routier» et qui s'achemine vers des peines plus lourdes pour franchissement de ligne continue que pour faux barrage ! Ici, tu peux croiser et décroiser sur toutes les croisettes de notre littoral, les seules blessures que tu pourras y récolter, c'est celles que te provoqueront des tessons de bouteilles ou les arêtes vives d'une boîte de thon éventrée, laissée là la veille par des estivants insouciantes, mais pas tangos ! Alors, oui, je le répète, la France a raison de déconseiller à ses ressortissants de se rendre en Algérie. Sans préparation ! Pour venir chez nous en minimisant les risques de forte dépression nerveuse, il faut, juste avant d'embarquer dans l'avion, apprendre au moins une chose, un geste qui sauve et préserve la santé mentale : fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.